

LES NOUVELLES d'AUBER

LE JOURNAL DE LA VILLE D'AUBERVILLIERS - N°77 - AVRIL 2024



ÉDITO



Aubervilliers sera bientôt au cœur des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de Paris 2024, un événement aux répercussions résolument positives pour notre ville. La préparation des Jeux a été un formidable catalyseur de projets aussi ambitieux qu'exigeants. Aubervilliers, terre de sport et de champions, est désormais prête à accueillir des athlètes du monde entier.

Mais l'héritage des Jeux perdurera bien au-delà de ce temps fort axé sur les exploits sportifs, et profitera longtemps à tous les Albertivillariens. Deux grandes infrastructures flambant neuves, nécessaires à l'entraînement des athlètes, profiteront, après

les JOP, à tous nos sportifs amateurs. Je souhaite que ces équipements deviennent des lieux emblématiques du sport dans notre ville.

En octobre 2024, nous inaugurerons officiellement le complexe aquatique Camille-Muffat du Fort d'Aubervilliers ainsi que le nouveau gymnase Guy-Môquet. À cette occasion, nous réserverons de nombreuses surprises aux habitants et aux clubs sportifs du territoire.

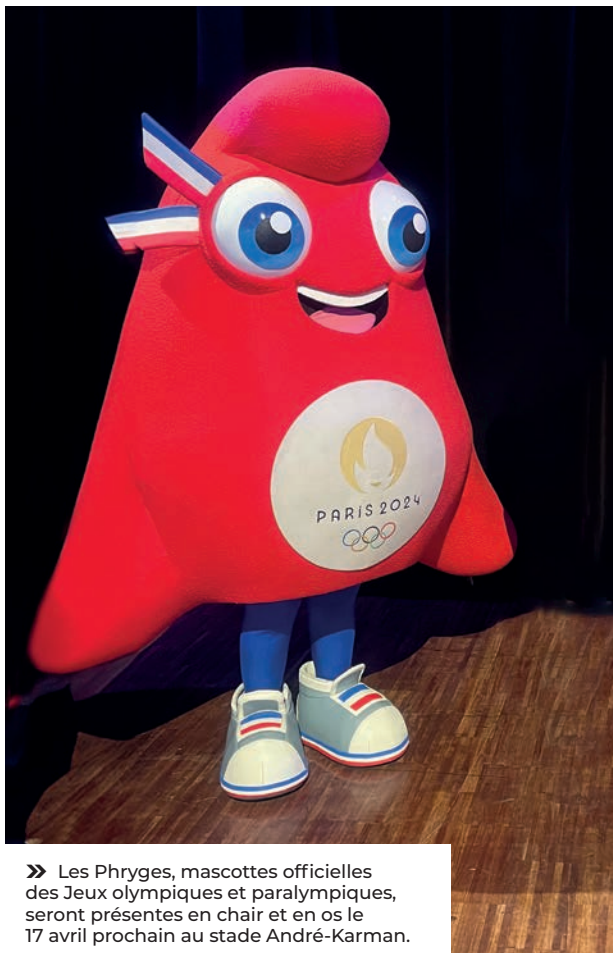
Depuis presque 4 ans, nous œuvrons pour transformer la ville et, si cela demande du temps, nous en voyons ici un

résultat concret. Plus encore que les athlètes professionnels, j'ai hâte de voir tant de jeunes Albertivillariens apprendre à nager dans notre magnifique piscine, ou vivre des moments de sport collectif intenses dans le tout nouveau gymnase municipal.

Karine Franclet

Maire d'Aubervilliers
Vice-présidente de Plaine Commune
Conseillère départementale

RETROUVEZ-NOUS WWW.AUBERVILLIERS.FR ET SUR   



» Les Phryges, mascottes officielles des Jeux olympiques et paralympiques, seront présentes en chair et en os le 17 avril prochain au stade André-Karman.

Le 17 avril prochain, nous serons à 100 jours de l'ouverture des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de Paris 2024. La Seine Saint-Denis sera particulièrement en vue puisque plusieurs épreuves s'y dérouleront. Pour l'occasion, l'Établissement public territorial (EPT) Plaine Commune coordonne plusieurs événements culturels et sportifs sur son territoire avant et pendant les JOP. Baptisé « Plaine Co en Jeux », ce dispositif événementiel se décline dans notre ville sous le label « Aubervilliers en Jeux », une riche programmation qui s'étendra jusqu'à l'été. Le point d'orgue de ces festivités aura lieu la semaine prochaine avec le Village olympique d'Auber qui s'installera, le temps d'une journée, au stade André-Karman. « Nous avons candidaté très tôt pour bénéficier de la présence des mascottes et des drapeaux officiels, ainsi que d'une délégation d'athlètes, se félicite Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers. Ce sera une journée mémorable avec des ateliers sportifs, des animations culturelles et plein de surprises ! Nous invitons les Albertivillariens à venir nombreux à cet événement festif. »

LES CLUBS DE SPORT À L'HONNEUR

Les portes du stade ouvriront à 10 heures. L'entrée se fera par l'entrée principale du stade rue André-Karman ou par l'entrée secondaire rue Firmin-Gémier. Tout au long de la journée, les adultes comme les enfants pourront participer gratuitement à des ateliers sportifs et assister à des démonstrations d'une vingtaine de sports olympiques et paralympiques. Organisés par la direction des Sports, les différents ateliers seront animés par des éducateurs de la Ville, des membres de clubs de sport albertivillariens ou des associations sportives partenaires. Chaque atelier, identifié par un panneau signalétique numéroté, pourra accueillir entre 4 et 10 personnes par session (la durée de chaque session et le nombre de participants étant variable selon les sports). Le public sera libre de déambuler à sa guise dans le village. Sur l'esplanade de l'entrée côté rue Firmin-Gémier, le club de cyclisme St-Michel-Mavic-Auber et l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (Usep) proposeront un atelier d'initiation au vélo ou de remise en selle sur un petit parcours (1). Ceux qui préfèrent la petite balle jaune pourront s'exercer

Le compte à rebours des Jeux olympiques de Paris 2024 est lancé !

Dans un peu plus de 3 mois débiteront les Jeux olympiques et paralympiques d'été de Paris 2024. Pour fêter cet événement planétaire, la ville, labellisée « Terre de Jeux 2024 », organise une **journée exceptionnelle** au stade André-Karman. Suivez le guide !

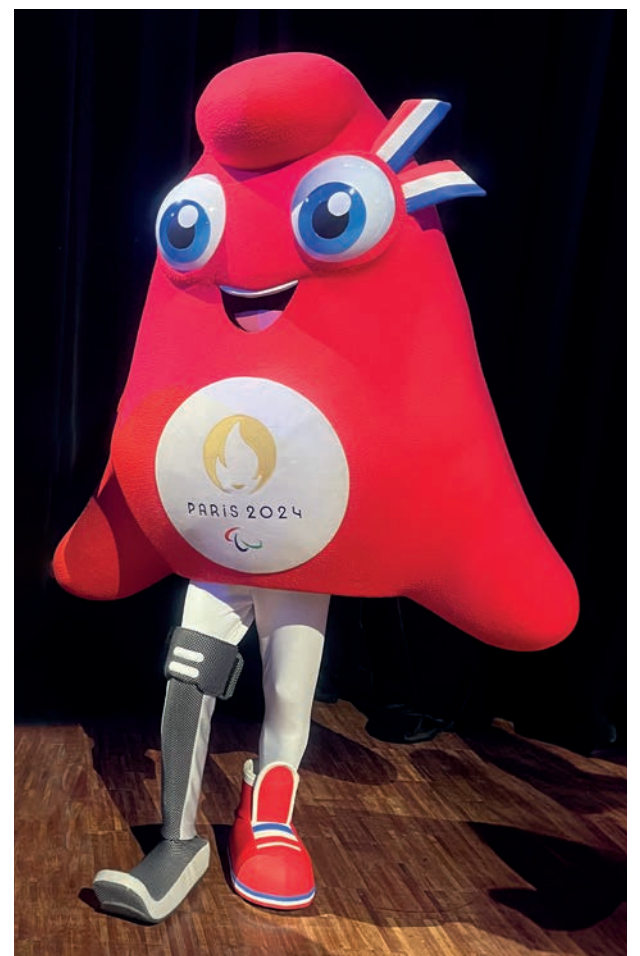
à quelques échanges avec les éducateurs du CMA Tennis qui ouvrira ses portes qui donnent sur le stade (2). Sur la piste, un éducateur du CMA Athlétisme prodiguera des conseils en saut en longueur et triple saut (17). Le CMA Gymnastique installera au bord du terrain deux trampolines géants (l'un pour les enfants, l'autre pour les plus grands) (26-27), un parcours gymnique (25) et les éducatrices du club animeront des sessions de 15 minutes de gymnastique rythmique et sportive (GRS) (28). À l'occasion des Jeux de Paris 2024, le breaking (ou break dance) fera son entrée parmi les sports olympiques. Le club de danse Indans'Cit  en profitera pour faire découvrir les *battles* de cette *street dance* aux habitants sur la scène installée près des gradins (20). « Nous avons la chance de disposer à Aubervilliers de nombreux clubs que la Ville soutient et qui proposent une grande variété de sports. Plusieurs d'entre eux se sont investis pour cette fête des J-100 avant les Jeux et nous les remercions », rappelle Pierre Sack, adjoint au Maire délégué aux Sports. Une autre association, Rugby urban attitude, permettra aux enfants de s'initier à la pratique du rugby (40).

SPORTS POUR TOUS

La direction des Sports de la Ville quant à elle proposera un grand nombre de sports. Les éducateurs sportifs de la Ville sont habitués à encadrer les jeunes de 10 à 17 ans dans le cadre du dispositif municipal Tonus ou les enfants de 6 à 11 ans de l'École municipale des sports. Ils mettront leurs compétences au service des visiteurs pour proposer du football (oppositions deux contre deux) (18), des entraînements de boxe (toucher l'épaule de son adversaire sans se faire toucher) sur un ring installé devant les tribunes (19), de taekwondo (34), du tir à l'arc (29), du basketball (entraînement au shoot et au lancer-franc sur un seul panier) (38), du badminton (deux terrains à disposition, activité libre) (30), du tennis de table (quatre tables à disposition, activité libre) (31) et du skateboard (nouvelle discipline olympique) pour les enfants (activité encadrée en nombre limité) (6). Côté sports paralympiques, l'association Drop de béton proposera une animation de rugby fauteuil (13) et l'association Cap Sport art aventure amitié (CAPSAAA) animera l'atelier de basket fauteuil (7). Enfin une autre association fera découvrir le cécifoot (football pour déficients visuels qui se joue avec un ballon à gretlots) (37). Les éducateurs sportifs sensibiliseront le public au handicap avec deux ateliers : l'un consacré au tir à la sarbacane (36), une discipline qui ne fait pas partie des sports paralympiques mais qui est malgré tout un handisport populaire. Il consiste pour le sarbatin à viser une cible avec une fléchette insérée dans une longue sarbacane et propulsée par le seul souffle du joueur. Le second

atelier, baptisé Le guide et l'aveugle (39), consiste à diriger une personne avec les yeux bandés vers un objet cible. « Les animateurs seront chargés de faire tourner les visiteurs pour qu'un maximum de monde puisse essayer les sports de son choix. Ce sera vraiment une grande fête populaire », assure Pierre Sack. Trois points de restauration seront installés sur la pelouse du solarium du centre nautique Marlène-Pératou qui donne sur le stade : un food-truck (3) servira des frites, l'association Lacim une restauration sucrée (4). Enfin, l'association Étoiles d'Auber tiendra une buvette et servira des crêpes (5). Si les vélos et les trottinettes seront interdits dans l'enceinte du stade (un espace de stationnement non surveillé est prévu devant), les poussettes seront, elles, admises. Le stationnement des véhicules sera interdit aux abords du stade. Le village olympique d'Auber fermera ses portes à 18 heures.

Michaël Sadoun



J-100

un évènement ludique, familial et culturel

Le **village olympique éphémère** n'est pas réservé qu'aux sportifs. De nombreuses animations culturelles sont prévues, des sportifs de haut niveau seront présents et il sera possible de se restaurer. De quoi passer un bon moment entre amis ou en famille!

Petits et grands sont les bienvenus au stade André-Karman pour fêter les 100 jours avant les Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de Paris 2024. Le village des J-100 sera sonorisé et un maître de cérémonie sur scène informera les visiteurs sur les moments importants à ne pas rater. Un DJ assurera l'ambiance tout au long de la journée. Enfin, à 15 h 30, la compagnie Surprise Effect, se produira sur scène avec son spectacle de breakdance Gladiabreak (ci-dessous), accompagné d'un mix DJ en live.

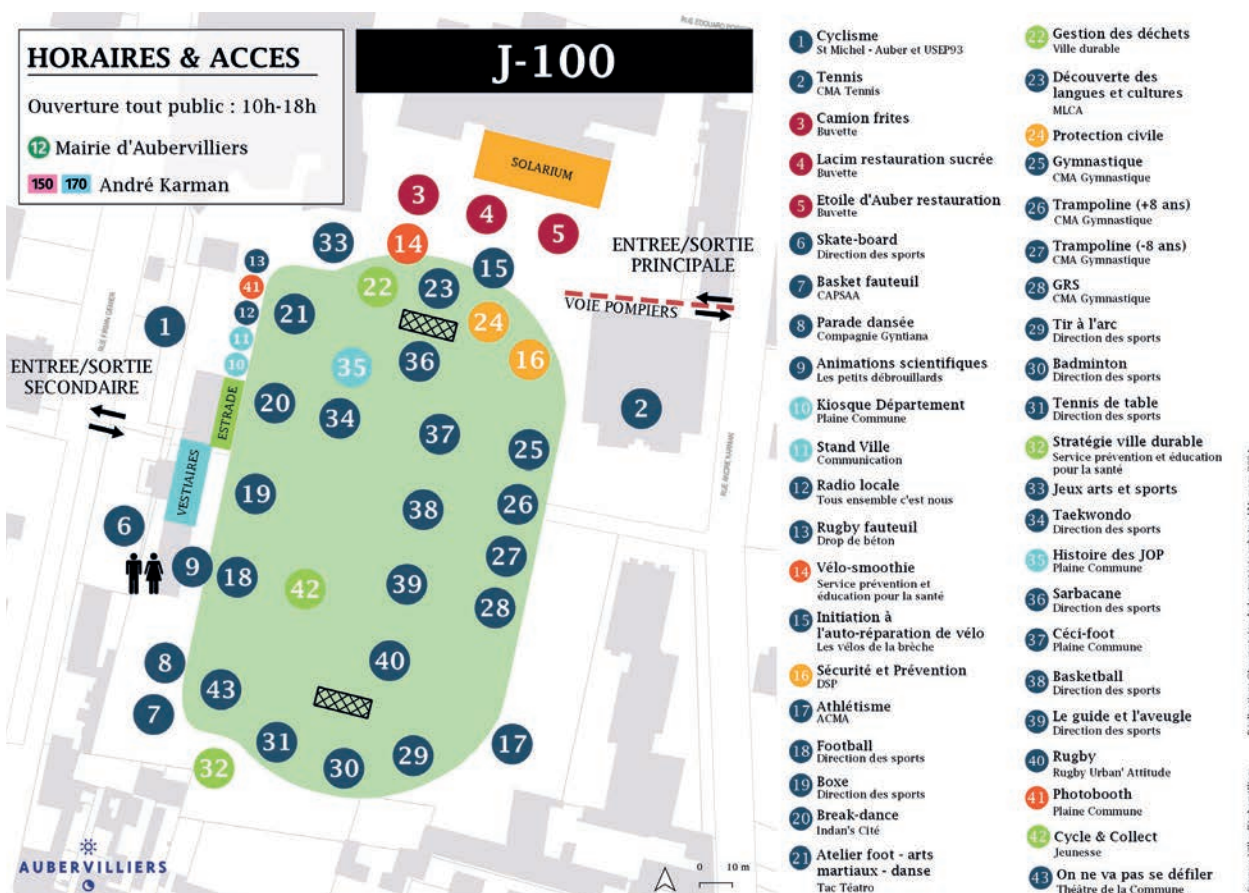
ANIMATIONS CULTURELLES

Plusieurs ateliers culturels seront proposés dans le village. Près des stands de restauration, la Ville tiendra l'atelier Jeux, art et sport (33). Les enfants pourront y découvrir les valeurs de l'Olympisme grâce à des jeux issus d'une mallette pédagogique développée par la Réunion des musées nationaux et du Grand Palais et le musée national du Sport et offerte à la Ville par la Métropole du Grand Paris (MGP). L'association Les petits débrouillards animera un atelier de vulgarisation scientifique sur la thématique des Jeux olympiques (9); la Maison des langues et de la culture d'Aubervilliers (23) présentera des jeux du monde comme l'awalé ou le carrom (billard indien). Plaine Commune retracera tout l'histoire des Jeux olympiques sur des panneaux d'informations (35). Un quiz permettra de remporter de nombreux lots (vêtements siglés, sacs, gourdes, etc.). Le département et la Ville tiendront chacun un stand d'information (10-11) avec des jeux, des petits cadeaux, des informations pratiques et culturelles sur les JOP, etc. Plusieurs acteurs associatifs albertivillariens apporteront leur concours à cette journée. Ainsi, la compagnie artistique Tac Teatro proposera une atelier participatif original croisé entre football, arts martiaux et danse (21). La compagnie Gyntiana présentera une parade dansée (8). Ce spectacle mêlant chants, danse, art et sport, prendra la forme d'une déambulation d'une dizaine d'enfants tout autour de la piste d'athlétisme. Le collectif La beauté du geste (43), soutenu par le Comité d'organisation des JOP, le ministère de la Culture et le département de la Seine-Saint-Denis présentera son projet On ne va pas se défiler!, une parade d'afrodance, en partenariat avec le Théâtre La Commune, qui se déroulera dans les rues d'Aubervilliers le 23 juin prochain.



SANTÉ ET ÉCOLOGIE

Pour compléter le tableau festif, plusieurs ateliers de sensibilisation à l'écologie ou à la



santé seront présents dans le village. L'association Zéro waste (22) animera un atelier de sensibilisation consacré à la biodiversité et à la réduction des déchets avec des jeux pour enfants. La direction Environnement de la Ville valorisera l'action écologique de la ville avec la stratégie Ville durable adoptée en 2022 (32). Le service Prévention et Éducation pour la santé et le bus Escale Santé (14) seront présents pour rappeler l'importance du sport sur la santé. Le vélo-smoothie récompensera l'effort des plus motivés avec une délicieuse boisson de fruits pressés obtenus en pédalant sur un vélo. En parlant vélo, l'association Les vélos de la Brèche (15) animera un atelier d'apprentissage à l'auto-réparation de vélo. La direction de la Sécurité et de la Prévention (16) et l'association Colosse aux pieds d'argile sera présente pour mener une action de sensibilisation contre les violences sexistes et sexuelles dans le sport.

UN AVANT-GOÛT DES JEUX OLYMPIQUES

À partir de 16 h, Karine Franclét, Maire d'Aubervilliers, prononcera un discours en présence de nombreuses personnalités officielles du département de la Seine-Saint-Denis, de Plaine Commune ou de la MGP, financeur de l'évènement. Des sportifs de haut-niveau actuels comme le judoka de l'équipe de France,

Khamzat Sapparbaev, ou ayant participé aux Jeux olympiques par le passé comme l'archer Claude Franclét ou le boxeur albertivillarien et fondateur de Boxing Beats, Saïd Bennajem seront présents. Tous participeront à une émission de radio avec l'association Tous ensemble c'est nous ! (12), qui promeut les talents de la jeunesse d'Aubervilliers. Durant la journée, ils réaliseront des micro-interviews du public, d'athlètes ou de personnalités présentes. Les drapeaux officiels des Jeux seront présentés par des porteurs du Comité olympique. Ils feront un tour de la piste d'athlétisme. De 16 h à 18 h, les Phryges, le binôme de mascottes officielles des Jeux de Paris 2024 (l'une valide, l'autre porteuse d'une prothèse, symbole des Jeux paralympiques) sera présent sur scène. Le grand public pourra se prendre en photo avec la mascotte géante (mais sa version inanimée en peluche) à la borne photo (41) juste à côté de la radio. Le « photobooth » sera animé par les jeunes du Conseil local des jeunes (CLJ), également présents sur leur stand (42) pour présenter la 4^e édition de leur projet Cycle & collect, un parcours à vélo entre Provins et Aubervilliers au profit d'une cause qui change chaque année.

En route vers les Jeux olympiques !

Jusqu'à la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques et paralympiques de Paris, le 26 juillet 2024, la Ville d'Aubervilliers et Plaine Commune ont concocté un **programme riche et varié** autour **du sport, des valeurs olympiques, des arts et de la culture**.
À vos marques... prêts? C'est parti!

Par Michaël Sadoun

Afin d'insuffler l'esprit olympique à toutes les communes de France, le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris (COJOP) a créé le label « Terre de Jeux » pour les territoires les plus investis dans la préparation des Jeux de Paris 2024. Aubervilliers en fait partie. C'est dans ce cadre que la Ville a mis en place, en partenariat avec Plaine Commune, de nombreux rendez-vous sportifs et conviviaux.



TOUS À VÉLO VERS 2024

Sur le modèle de celles déjà proposées par la Ville d'Aubervilliers depuis 3 ans, des sessions de formations gratuites pour (re)prendre confiance et développer la pratique du vélo (réservées en priorité aux binômes mère/enfant), se sont déroulées les mercredis après-midi et samedis matin de février et de mars sur le parvis de la Maison pour Tous Henri-Roser. Les deux groupes de 20 familles qui ont participé à ce dispositif, baptisé Tous à vélo vers 2024, seront mis à l'honneur par Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers, le 17 avril prochain au village olympique d'Aubervilliers, au stade André-Karman, à l'occasion de la fête des J-100 avant les Jeux (*lire pp.2-3*).

SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

La 8^e Semaine olympique et paralympique (SOP), en partenariat avec l'Éducation nationale et Plaine Commune, s'est déroulée la semaine dernière, du 2 au 6 avril 2024. Ce dispositif vise à promouvoir la pratique sportive chez les enfants, à leur faire découvrir de nouveaux sports et à changer leur regard sur le handicap. La plupart des écoles élémentaires de la ville, labellisées « Génération 2024 », et les collèges y ont participé. Mardi 2 avril (toute la journée) et jeudi 4 avril (après-midi) au stade du docteur-Pieyre, et vendredi 5 avril au stade André-Karman, les écoliers (du CP au CM2) ont pratiqué plusieurs activités sportives. Jeudi 4 avril, à L'Embarcadère, 400 élèves de CM1, CM2 et 6^e ont assisté à la projection du film *La Couleur de la victoire* qui retrace l'exploit de Jesse Owens aux Jeux olympiques de Berlin en 1936. La séance a été suivie d'un débat sur les valeurs de l'olympisme avec trois athlètes de haut niveau invités pour l'occasion : Cyrille Maret, quintuple champion de France de judo et médaillé de bronze aux Jeux de Rio en 2016, Marcos Madrid, membre de l'équipe mexicaine de tennis de table au Jeux de Rio en 2016, et enfin la gymnaste Marine Boyer. Médaillée de bronze aux championnats du monde de gymnastique et capitaine de l'équipe de France de gymnastique, elle participera, à seulement 24 ans, à ses troisièmes Jeux olympiques.

UNE BILLETTERIE SOCIALE POUR LES ALBERTIVILLARIENS

Aubervilliers et Plaine Commune ont souhaité permettre aux habitants de vivre les Jeux olympiques et paralympiques en dehors mais également dans les arènes sportives. La Ville d'Aubervilliers a acheté des places pour les épreuves et l'Établissement public territorial Plaine Commune a enrichi ce quota. Au total, ce sont 2 500 places qui seront offertes à différents publics cible (Maisons pour Tous, seniors, associations sportives et culturelles, agents de la ville, jeunes du Conseil local des Jeunes, bénévoles, scolaires, personnes en situation de handicap, bénéficiaires de dispositifs événementiels comme Sport Tonus, etc.). « Nous voulions permettre à ceux qui s'engagent quotidiennement pour notre Ville, que ce soit par leur travail ou leur engagement associatif ou bénévole, mais aussi à certains publics exclus de ces grands rendez-vous, d'assister à ces Jeux. Nous voulons que ces Jeux soient à l'image de notre territoire : inclusifs, solidaires et accueillants », affirme Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers.



SEMAINE
OLYMPIQUE ET
PARALYMPIQUE
8^E ÉDITION

2-6 AVRIL 2024

THÉMATIQUE 2024 : CÉLÉBRER LES JEUX
ET LES ATHLÈTES DU MONDE ENTIER

SOP
SEMAINE OLYMPIQUE
ET PARALYMPIQUE

PLAINE CO EN JEUX

L'Établissement public territorial (EPT) Plaine Commune a élaboré un programme d'un mois de festivités avec les villes de l'intercommunalité autour des dates symboliques des J-100 et J-93 avant les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Baptisé « Plaine Co en Jeux », ce dispositif vise à mobiliser et à fédérer les habitants sur la thématique des Jeux.

La cérémonie d'ouverture a eu lieu mercredi 3 avril dernier au complexe sportif Roger-Fréville de Pierrefitte-sur-Seine. Au programme : des activités sportives et culturelles, des jeux, la présence de sportifs de haut niveau et un défilé de 2024 écoliers et collégiens issus des 9 villes du territoire, répartis par groupe d'une douzaine d'enfants représentant chacun un pays. 90 écoliers des centres de loisirs d'Aubervilliers ont participé à cet événement.

Le lendemain, jeudi 4 avril, au gymnase Jackson-Richardson de l'université Sorbonne Paris Nord (campus de Villeteuse), avaient lieu les finales du **tournoi « Contact »**, composé de trois épreuves (escalade, football et basketball) dont les tours préliminaires ont eu lieu au premier trimestre 2024 respectivement à Saint-Ouen, La Courneuve et Aubervilliers. Les équipes regroupaient des étudiants, des salariés du privé et des agents des collectivités territoriales. À cette occasion, l'équipe des éducateurs de la direction des Sports d'Aubervilliers a brillamment remporté le tournoi de football (*photo ci-dessous*) !

Toujours dans ce cadre, la **8^e édition du Rallye citoyen** se déroulera le 16 avril prochain. Cet événement, organisé depuis 2017, regroupe 250 jeunes, âgés de 9 à 15 ans, qui se sont portés volontaires pour découvrir les équipements sportifs des différentes villes de Plaine Commune et s'initier à différentes disciplines olympiques et paralympiques. Cette année, 15 enfants d'Aubervilliers issus du dispositif Tonus découvriront le para athlétisme à Stains, le rugby à 7 à Pierrefitte-sur-Seine, le tir à l'arc et l'escalade à Épinay-sur-Seine, ainsi que la boxe et le badminton à Villeteuse. Les jeunes rencontreront des athlètes de haut niveau, répondront à des questions sur le sport... le tout sur une seule journée ! Ce rallye citoyen vise à transmettre les valeurs de l'olympisme et a permis, en 8 éditions, à plus de 1 500 jeunes de découvrir des sports et des para sports.

Le dispositif « Plaine Co en Jeux » s'achèvera à J-93, mercredi 24 avril, avec une **cérémonie de clôture** sur le bassin de la Maltournée à Saint-Denis, en présence de 500 personnes : élus, acteurs institutionnels ou associatifs du territoire, etc.



AUBERVILLIERS EN JEUX

À l'instar de Plaine Commune, Aubervilliers a élaboré un programme éclectique avec de nombreux événements sportifs et culturels en lien avec les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

Stage de natation

Dans le cadre de la stratégie nationale « Bouger plus », du programme Impact et Héritage destiné à promouvoir les bienfaits de l'activité physique et sportive, notamment chez les enfants, la Ville propose actuellement, durant ces vacances de printemps (puis à nouveau à la fin de l'année scolaire), des ateliers de sensibilisation au milieu aquatique au centre nautique Marlène-Peratou, pour les élèves de CM2. Ces « stages bleus » permettent aux enfants inscrits en centres de loisirs de se familiariser avec l'eau en vue de l'obtention de l'attestation du savoir nager en sécurité (ASNS) obligatoire pour l'entrée au collège. En juin, 45 élèves ayant pris part à ces stages iront visiter le musée de la Natation à Chissey-lès-Mâcon, en Bourgogne.

Le centre-ville en Jeux

En mai, la direction de l'Environnement et du Développement durable, qui avait porté l'an dernier l'opération « Le centre-ville est à vous ! », dans le cadre de l'opération nationale « Mai à vélo », revient avec une nouvelle journée d'animations ludiques dans un centre-ville piétonnisé. Baptisée « Le centre-ville en Jeux », cette grande fête populaire aura lieu toute l'après-midi du 25 mai 2024, de 14 h 30 à 18 h 30 et impliquera les habitants, les associations, les partenaires de la Ville comme la RATP ou les vélos Dott, mais aussi les commerçants du quartier qui animeront leur terrasse en musique. L'objectif est de se réapproprier l'espace public avec des animations sportives sur le thème des Jeux olympiques, des jeux géants et des espaces de prévention. Le secteur République sera transformé en site olympique avec différents lieux animés par les associations sportives, les centres de loisirs ou les Maisons pour Tous. Une exposition permettra de voir l'évolution de notre ville avec des photos d'hier et d'aujourd'hui, notamment de la rue du Moutier (dont une partie sera définitivement piétonnisée en 2024). Des jeux pour toute la famille seront également proposés ainsi que deux balades à la découverte de notre patrimoine. L'accent sera mis sur les circulations douces avec une bourse aux

vélos, un atelier de réparation, un espace d'information sur les projets en cours et ceux à venir, et même un terrain de BMX ! Retrouvez le programme complet sur le site www.aubervilliers.fr ou sur demande par mail à direction.environnement@mairie-aubervilliers.fr.

Une exposition de photos d'agents de la Ville

En juin prochain, la Municipalité dévoilera, dans le hall de l'hôtel de ville, une exposition de photos d'agents de la Ville pratiquant une activité sportive.

Fête de l'École municipale des Sports

La traditionnelle Fête de l'École municipale des Sports (EMS), qui réunit chaque année les enfants de 6 à 10 ans et leurs parents, sera placée sous le signe des Jeux olympiques avec de nombreuses démonstrations de sports olympiques et ateliers sportifs (boxe, tennis, gym, skate, breaking...). 500 personnes sont attendues au Point Fort (en partenariat avec l'association Villes des Musiques du Monde) samedi 29 juin pour cette grande fête du sport.

On ne va pas se défiler !

Pour parachever ce programme avant l'ouverture des Jeux de Paris 2024, le collectif La Beauté du geste organise une grande parade olympique baptisée On ne va pas se défiler ! dimanche 23 juin à 16 h. Ce défilé dansé partira du parc Stalingrad, empruntera l'avenue de la République et ira jusqu'à la mairie de Pantin, en passant par le carrefour des Quatre-Chemins. Il réunira 1 200 personnes de Seine-Saint-Denis. Huit lieux de création culturelle et de diffusion du spectacle vivant ont imaginé, dans le cadre de l'Olympiade culturelle, ce spectacle fédérateur, festif et représentatif de la jeunesse du département. Depuis l'été 2022, chacun de ces lieux a imaginé sa partie du défilé à l'aide d'artistes chorégraphes. À Aubervilliers, c'est le théâtre La Commune qui a recruté 150 amateurs de tous niveaux pour apprendre une chorégraphie inspirée des mouvements sportifs et du coupé-découlé, un style de danse originaire de Côte d'Ivoire. Des workshops gratuits ont lieu tous les mois et les répétitions générales ont déjà commencé !

» Plus d'informations sur le site Internet de la Ville: <https://shorturl.at/owBF5>

ou du théâtre La Commune : <https://shorturl.at/axyFO>

Le relais de la flamme olympique passera par Aubervilliers !

La flamme olympique sera allumée la semaine prochaine, mardi 16 avril 2024, sur le site antique d'Olympie, berceau des Jeux. Après un relais en Grèce, puis dans **plus de 400 villes de France**, la flamme transitera par Aubervilliers les **25 et 26 juillet prochains**, quelques heures avant l'ouverture des Jeux.

une expérience inédite, spectaculaire et inoubliable. Du spectaculaire, il y en aura également place de l'hôtel-de-ville, avec la présence des marionnettes géantes des Grandes Personnes. Le club Boxing Beats animera un atelier de boxe sur un ring installé sur le parvis de la mairie. « *Bien d'autres surprises attendent les Albertivillariens. Nous les invitons à venir nombreux voir passer le relais de la flamme olympique. Celle-ci symbolise des valeurs de paix et de fraternité comme seul le sport sait les transmettre. Ce sera une grande fête qui mettra en valeur notre ville. Le relais de la flamme est un événement médiatisé dans le monde entier. C'est une chance unique pour Aubervilliers comme pour les vingt autres villes du département* », assure Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers.

ACTE 2, LE RELAIS INDIVIDUEL

Le lendemain, vendredi 26 juillet, la flamme repassera par Aubervilliers pour rejoindre Paris et la cérémonie

d'ouverture qui doit se dérouler sur la Seine. Le convoi partira de Saint-Denis à 11 h 45 pour un parcours de près de 4 kilomètres jusqu'au Parc de la Villette (dont 2,7 km à Aubervilliers). Cette fois, ce ne sera pas un relais collectif mais un relais individuel, avec entre autres l'Albertivillarienne Anita Blaze, vice-championne olympique de fleuret par équipes à Tokyo en 2021. La flamme olympique quittera la Seine-Saint-Denis à 12 h 50.

Michaël Sadoun



Aubervilliers aura la chance de voir passer le flambeau olympique, symbole de paix et d'universalité, non pas une, mais deux fois !

ACTE 1, LE RELAIS COLLECTIF

Pour son premier passage, jeudi 25 juillet 2024, la flamme olympique entrera à Aubervilliers vers 16 heures. Durant cette séquence d'une heure et quart, le public, derrière des barrières, pourra assister au relais des porteurs de la flamme le long du parcours sécurisé. Une tribune officielle réhaussée sera installée près de la mairie. Pour la première fois dans l'histoire des Jeux, des relais collectifs, composés de 24 personnes dont un capitaine de relais, seront créés. Ils impliquent les fédérations sportives et les licenciés. 69 relais collectifs, représentant 35 sports olympiques, sillonneront la France. Aubervilliers aura la chance de compter l'un de ces relais,

celui de la boxe. Saïd Bennajem, fondateur de Boxing Beats, le mythique club de boxe d'Aubervilliers, lui-même ancien boxeur ayant participé aux Jeux olympiques de Barcelone en 1992, sera le capitaine de ce relais collectif composé de licenciés de la Fédération française de boxe, champions mais également amateurs anonymes. Une équipe mixte à parité, intergénérationnelle et inclusive. « *C'est un grand honneur d'être le capitaine de ce relais collectif. Porter la flamme en traversant la ville d'Aubervilliers, là où tout a commencé, est pour moi une façon de remercier les habitants et la Municipalité de m'avoir fait confiance et soutenu dans tout ce que j'ai pu entreprendre, les remercier aussi de me permettre de transmettre les valeurs du sport à ces centaines de jeunes qui sont passés et passent encore par notre salle de boxe* », affirme le directeur sportif de Boxing Beats. Ces relais collectifs se veulent



La torche en détails...

Hauteur : 70 cm

Diamètre minimal : 3,5 cm

Diamètre maximal : 10 cm

Poids total : 1,5 kg

Nombre de torches produites : 2 000

Matériau : acier arcelormittal xcarb® de sources recyclées et renouvelables

Vivre les Jeux à Aubervilliers et en Seine-Saint-Denis

» Le public pourra s'installer sur des transats face au lac pour assister aux épreuves olympiques retransmises sur un écran géant de 60 m².



© CD93

Le 26 juillet 2024 s'ouvriront à Paris les Jeux de la XXXIII^e olympiade. La Ville d'Aubervilliers et le département de la Seine Saint-Denis ont prévu **plusieurs dispositifs** pour permettre aux habitants d'être **au cœur de l'événement** et de vibrer avec les athlètes tricolores!

Comme chaque année, le parc Stalingrad accueillera les festivités d'été. Du 5 juillet au 4 août 2024, les familles albervillariennes pourront venir profiter pendant un mois des animations musicales, des spectacles, des ateliers créatifs pour enfants, des jeux d'eau sur les structures gonflables, des transats, parasols et brumisateurs en cas de fortes chaleurs, de la buvette et, – plus que jamais en cet été olympique – des animations sportives ! La direction des Sports proposera des tournois sportifs (volleyball, badminton, tennis de table, tir à l'arc...) les mercredis et des démonstrations de sports olympiques certaines week-ends. Les animateurs de la Ville seront également pleinement mobilisés le restant de la semaine pour faire faire du sport aux jeunes de 10 à 17 ans, dans le cadre du dispositif Tonus.

LES JO À AUBER

Mais cette année, les festivités estivales seront placées sous le signe des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, avec une ambiance et une décoration entièrement tournées vers le sport puis, à partir de 26 juillet, avec le Club 2024. Tout le parc revêtira l'habillage des Jeux de Paris (le « Look of the Games » est l'identité visuelle officielle qui décore tous les lieux officiels de Paris 2024) et se transformera en mini-village olympique. Les épreuves olympiques seront retransmises en direct sur écran géant de 10 h à 20 h, heure de fermeture du Parc Stalingrad. Outre les éducateurs de la Ville, des associations proposeront des animations sportives de sports et de para sports. Par exemple, l'association Paris basket fauteuil viendra faire une démonstration. L'accès au Club 2024 et aux animations sera évidemment gratuit. « *Les Jeux olympiques et paralympiques sont avant tout une grande fête populaire et la ville d'Aubervilliers est labellisée "Terre de Jeux". Le Club 2024 permettra cette belle communion autour des valeurs du sport et donnera l'opportunité de vibrer ensemble au rythme des performances des athlètes du monde entier et plus particulièrement celles de l'équipe de France. Je tiens à remercier tous les agents et bénévoles de la ville mobilisés pour nos JOP* », s'enthousiasme Pierre Sack, premier adjoint au Maire délégué aux Sports. De nombreuses animations culturelles et sportives sont prévues pour s'immerger totalement dans l'esprit des Jeux.

VIVEZ LES JEUX GRANDEUR NATURE AU PARC GEORGES-VALBON

À partir du 25 juillet 2024, le parc départemental Georges-Valbon de La Courneuve, se transformera en site de célébration officiel des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de Paris 2024. Sur plus de 410 hectares de verdure (3^e plus grand parc d'Île-de-France et seul parc d'Europe classé Natura 2000 en milieu urbain), le public est invité à venir vivre les Jeux en grand ! Gratuit, ouvert de 14 h à 22 h (et certaines soirées exceptionnelles jusqu'à minuit) pendant toute la quinzaine olympique jusqu'au 11 août 2024 (sauf les lundis-mardis) et le dernier week-end des Jeux paralympiques du 6 au 8 septembre 2024, le site espère faire vivre à ses visiteurs une expérience inoubliable avec une programmation sportive et culturelle riche. Il s'agit du site de célébration le

plus grand de France. Le public pourra s'installer sur des transats face au lac pour assister aux épreuves olympiques retransmises en direct sur un écran géant de 60 m² installé sur le lac. Durant la journée, des enceintes sportives (mini-terrains, piscine éphémère, mur d'escalade de 8 m de hauteur, skate park...) permettront de découvrir et d'essayer plus de 30 sports olympiques et paralympiques (sports de combat, basket, breaking, escalade, skateboard, BMX, vélo, athlétisme, tir à l'arc, tennis de table, football, etc.) mais aussi des sports aquatiques (kayak, aviron, surf grâce à une vague artificielle...). Pour les familles, des jeux d'eau seront proposés sur l'étendue d'eau du parc.

Côté animations culturelles, la jauge maximum d'accueil du public sera rehaussée de 5 000 à 10 000 personnes lors de 6 soirées exceptionnelles de concerts gratuits. Le premier *live*, organisé en partenariat avec



» Le « Skyliner » embarquera, durant toute la période d'ouverture du *livesite*, les spectateurs dans un grand cylindre vitré qui s'élèvera à 80 mètres de haut, leur offrant une vue panoramique sur toute la Seine-Saint-Denis. Sensations garanties!

© CD93

Coca-Cola et prévu dès le 25 juillet pour fêter l'arrivée de la flamme olympique, sera à la hauteur de l'événement avec la venue d'un artiste parmi les plus en vogue de la scène musicale française... Si l'embrasement de la vasque qui symbolise l'ouverture des Jeux olympiques n'aura lieu que le lendemain, vendredi 26 juillet sur l'esplanade de la Tour Eiffel, le dernier relayeur du relais de la flamme allumera, la veille, un chaudron olympique au parc Georges-Valbon. Le 27 juillet, une soirée carte blanche sera coorganisée avec le comité d'organisation des Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ) qui se dérouleront à Dakar en 2026. Tout au long de la quinzaine, la grande scène verra se succéder des artistes de rock, pop, musique électro, rap : une programmation ambitieuse, à découvrir prochainement, qui mettra à l'honneur des groupes français de premier plan. En journée, des spectacles vivants, des ateliers et cours de danse, du cirque, des fanfares, des animations musicales live, des sets de DJ assureront une ambiance permanente de festival. Des expositions consacrées aux Jeux olympiques seront

également présentées. Il y aura également des jeux, des quiz avec des lots à gagner, des initiatives autour de la lecture et de l'écriture pour les plus jeunes. Évidemment, de nombreux espaces de restauration sucrée ou salée de toutes les cuisines du monde ou des points de rafraîchissement seront disponibles en continu.

L'attraction phare de ce site sera le « Skyliner », une tour panoramique mobile unique au monde : les spectateurs embarqueront dans un grand cylindre vitré qui s'élèvera à 80 mètres de hauteur, leur offrant une vue à 360 degrés sur toute la Seine-Saint-Denis. Une expérience inédite, accessible gratuitement, par groupes de 60 personnes, durant toute la période d'ouverture du *livesite*.

Le site de célébration des JOP se veut un modèle en matière

d'écoresponsabilité (gestion des déchets, limitation du gaspillage alimentaire, prise en compte de l'empreinte carbone, ateliers de sensibilisation à la biodiversité, randonnées pédestres guidées à la découverte de la faune et la flore locales...).

Dernier temps fort à ne pas manquer, le départ du para marathon, ultime épreuve des JOP, s'élancera du site le 8 septembre 2024 (*lire ci-dessous*).

Michaël Sadoun

L'ÉCOVILLAGE DU PARC ÉLI-LOTAR

Durant toute la durée des Jeux olympiques, le parc Éli-Lotar accueillera un écovillage proposé et animé par Plaine Commune. Ce site ouvert au public, proposera des animations sportives et culturelles gratuites. Cet écovillage valorisera la dimension écologique des Jeux de Paris et mettra en avant les engagements de l'intercommunalité en faveur de l'écologie et du développement durable.

Le para marathon, une épreuve des JO à Aubervilliers

Dimanche 8 septembre 2024, la para marathon, dernière épreuve des Jeux paralympiques, viendra clôturer les Jeux de Paris 2024. Quarante-vingt athlètes parcourront 42,195 kilomètres, dont 26 km en Seine-Saint-Denis. Il traverseront deux fois Aubervilliers.

L'épreuve du marathon paralympique est ouverte aux athlètes déficients visuels (catégorie T12) accompagnés d'un guide et aux athlètes en fauteuil roulant atteints des membres inférieurs (catégorie T54). Chaque catégorie compte 20 hommes et 20 femmes. Les para athlètes en fauteuil seront les premiers à partir dès 8 h pour les hommes et 8 h 15 pour les femmes. Les déficients visuels (hommes et femmes) partiront à 8 h 30.

9 COMMUNES TRAVERSÉES EN SEINE-SAINT-DENIS

Le départ sera donné du parc Georges-Valbon à La Courneuve. Les athlètes se dirigeront ensuite vers Le Bourget, Drancy, Bobigny, Pantin avant d'entrer à Aubervilliers après 14 km de course par le carrefour des Quatre-Chemins aux alentours de 8 h 30 pour les athlètes roulants et 9 h 15 pour les premiers athlètes debout. Le tracé du para marathon emprunte toute l'avenue de la République. Après un point de ravitaillement au niveau de la Cité République, les athlètes passeront devant la mairie avant de continuer avenue du Président-Roosevelt jusqu'à Saint-Denis. Les plus rapides quitteront Aubervilliers à 9 h et les derniers vers 10 h. Tout du long de ces 2,3 km, le public pourra se masser de part et d'autre de la chaussée derrière des barrières pour voir passer les sportifs. Des volontaires seront positionnés tous les 100 mètres pour fluidifier la circulation des piétons.

SECOND PASSAGE PAR LES QUAIS

Après une boucle à Saint-Denis autour de la basilique et un passage à proximité du Stade de France, les premiers marathoniens paralympiques en fauteuil entreront à nouveau à Aubervilliers par le quai Jean-Marie-Djibaou vers 9 h 20, suivis des premiers déficients visuels vers 10 h. Après 22 kilomètres, et bien que cette portion du parcours soit rapide et plate, la fatigue commencera sans doute à se faire sentir dans les bras et dans les jambes. Les athlètes traverseront le pont du Landy, feront un crochet par la rue du Landy et la rue de Saint-Gobain au km 24 pour rejoindre le quai Lucien-Lefranc avant d'emprunter brièvement la rue de la Haie-Coq pour bifurquer sur la rue du Pilier jusqu'à Front Populaire où ils passeront devant l'immeuble Pulse, siège du Comité d'organisation des Jeux olympiques et Paralympiques de Paris 2024. « Bien sûr, c'est un dimanche matin, et il faudra être matinal. Mais nous invitons tous ceux qui le peuvent à venir encourager les marathoniens paralympiques lors de leur passage dans notre ville. Ce sera un magnifique bouquet final pour ces Jeux », plaide Pierre Sack, premier adjoint au Maire délégué

aux Sports. Enfin, les athlètes descendront la rue des Fillettes puis l'avenue des Magasins Généraux pour entrer dans Paris par la Porte d'Aubervilliers après 26 km en Saint-Saint-Denis dont 6 à Aubervilliers ! Les derniers athlètes quitteront Aubervilliers vers 10 h 50.

MESURES DE SÉCURITÉ

Afin d'assurer la sécurité des athlètes, le parcours sera intégralement sécurisé par des barrières de police. Les rues empruntées par les marathoniens seront

fermées à la circulation 3 heures avant le début de l'épreuve et le stationnement sera interdit dès la veille par arrêté municipal. Les rues adjacentes au tracé du parcours seront contrôlées par la police mais il sera possible d'y stationner. La circulation sera rouverte au piétons et aux voitures 15 minutes après le passage du dernier athlète. Seuls les véhicules de sécurité (voitures et escorte moto) seront autorisés à circuler sur le parcours du para marathon.

Michaël Sadoun



Les raisons de la fermeture de la halle du marché du centre-ville

La préfecture de Seine-Saint-Denis a ordonné la **fermeture temporaire** de la halle du marché du centre-ville. La Commission de sécurité a relevé des **manquements en matière de sécurité et d'hygiène**, entièrement imputables à la société Mandon, chargée de la gestion du marché.

Jeudi 14 mars 2024, les Albertivillariens qui fréquentent habituellement la halle du marché du centre-ville, située entre la rue du Goulet, la rue Pasteur et l'avenue Victor-Hugo, ont trouvé porte close. Le bâtiment, qui abrite trois fois par semaine une cinquantaine de commerçants, est fermé depuis cette date par arrêté municipal. En cause : une dizaine d'« anomalies » relevées par la Commission communale de sécurité et d'accessibilité (CCSA), lors de son passage le 13 février dernier.

« La commission a émis un avis défavorable à la présence du public. Nous avons mis en demeure le délégataire de se mettre en conformité avec les normes de sécurité applicables aux établissements recevant du public. Il ne l'a pas intégralement fait. Le 11 mars, la Commission a émis un nouvel avis défavorable. La préfecture a donc, logiquement, ordonné la fermeture de la halle », explique Karine Franclet, Maire d'Aubervilliers.

SÉCURITÉ INCENDIE DÉFAILLANTE

Le groupe Mandon, qui est une entreprise spécialisée dans la gestion de centaines de marchés, brocantes, marchés aux puces, braderies et foires partout en France, est titulaire d'une délégation de service public pour la gestion du marché d'Aubervilliers depuis le 1^{er} janvier 2000 et ce pour 30 ans. Une durée longue que l'ancienne équipe municipale justifie par l'engagement pris par le délégataire de rénover entièrement et d'entretenir cette halle.

Les problèmes relevés par la commission concernent essentiellement la sécurité incendie (robinets d'incendie détériorés, alarme incendie hors service, ligne téléphonique de secours coupée, éclairage de sécurité défectueux, issues de secours obstruées, plans d'évacuation absents, contrôles de sécurité électrique obsolètes...) et l'insuffisante formation du régisseur du marché en cas d'incendie.

« En l'état actuel des choses, un incendie dans la halle pourrait avoir des conséquences dramatiques. Il est de mon devoir de garantir en priorité la sécurité des usagers et des commerçants. La halle restera



» La halle du marché du centre est fermée depuis le 14 mars dernier, et le restera tant que le délégataire n'aura pas effectué la totalité des travaux exigés par la commission de sécurité.

fermée tant que le délégataire n'aura pas effectué la totalité des travaux exigés par la commission de sécurité », souligne Karine Franclet.

SOLUTION TEMPORAIRE

En attendant que le délégataire prenne ses responsabilités, et pour ne pas trop pénaliser les commerçants et les habitants, la Ville a négocié avec la préfecture afin de pouvoir maintenir le marché sur parvis. Des barrières ont été installées tout autour du parvis pour sécuriser le périmètre du marché et empêcher les véhicules en stationnement d'empiéter sur les emplacements des commerçants.

Mandon a lancé les travaux de mise aux normes mais certains problèmes demeurent. Une fois les travaux

Une dizaine d'« anomalies » relevées

achevés, la CCSA devra donner son feu vert et la préfecture dispose d'un délai de deux mois pour autoriser la réouverture du marché. « Nous faisons dès maintenant notre maximum auprès de la préfecture pour réduire ce délai et obtenir l'autorisation de réouverture sitôt les travaux achevés », assure Samuel Martin, adjoint au Maire délégué aux Travaux et aux Bâtiments municipaux. En attendant de retrouver un marché propre et sûr dans les prochaines semaines, la Ville a obtenu de Plaine Commune la réfection des dalles du parvis qui étaient très détériorées. « Nous voulons rendre aux habitants la possibilité de faire leur marché dans un environnement sûr et sain. La plupart des habitants et des commerçants ont bien compris que la Municipalité n'était pas responsable de cette situation », affirme Dominique Dandrieux, adjoint au Maire délégué au Commerce.

Michaël Sadoun



» Aucune soupe à la grimace au menu pour les demi-pensionnaires de l'école Wangari Maathai!

La Ville reprend en main

la restauration scolaire

Au revoir le Siresco, **bienvenue à Elior et aux Marmites Volantes !** Depuis le 26 février dernier, deux nouvelles entreprises de restauration fournissent les **repas et les goûters des enfants de maternelle et de primaire.**

Retour sur ce changement de crèmerie longuement mûri.

Le lundi, ce ne sera plus (seulement) raviolis à la cantine selon l'expression consacrée ! Les enfants de maternelle et de primaire ont enfin de bonnes raisons de finir leur assiette. Depuis le retour des vacances d'hiver, c'est l'entreprise Elior qui fournit les repas de la pause méridienne dans les cantines scolaires. Pour sa part, l'entreprise dionysienne Les Marmites Volantes prépare et livre le goûter de l'après-midi depuis janvier. Ces deux nouveaux prestataires viennent remplacer le Syndicat intercommunal pour la restauration collective (Siresco), en charge de la restauration municipale pendant vingt ans. Face aux insatisfactions des enfants et au mécontentement de leurs parents, la Municipalité a fait le choix de sortir de cet Établissement public de coopération intercommunale (EPCI). Cette décision est le fruit d'une démarche collaborative exemplaire.

UN CHOIX CONCERTÉ AVEC LES PARENTS D'ÉLÈVES

Des aliments transformés, des recettes peu variées, des portions trop frugales... depuis plusieurs années déjà, de nombreux parents d'élèves albertivillariens n'étaient plus convaincus par les repas servis dans les cantines des écoles de

leurs enfants. « Dès 2019, pendant la campagne des municipales, des parents sont venus m'alerter sur la faible qualité des repas et des goûters. J'avais pris comme engagement d'étudier toutes les alternatives. Nous avons tenu notre promesse et fait un choix pragmatique », affirme Karine Franclet, Maire d'Aubervilliers. Malgré des efforts demandés au Siresco, une étude menée en interne en 2022 vient confirmer le ressenti des parents et convaincre les élus, en juillet 2022, de voter en Conseil municipal pour un départ définitif du syndicat. Il faut dès lors choisir un nouveau prestataire. La Ville profite alors de la forte implication des parents d'élèves albertivillariens sur cette question pour leur donner la parole. « Nous avons envoyé un courriel à tous les parents d'élèves de maternelle et de primaire. Avec les volontaires, dont ceux du collectif inter-écoles Aubervilliers, mon assiette ma santé, nous avons monté trois ateliers autour de thématiques complémentaires : la qualité des produits, la composition des repas et le gaspillage alimentaire », explique Guillaume Godin, adjoint au Maire délégué à

« Du fait maison, des aliments peu transformés et une éthique écolo »

la Restauration scolaire. Les parents attendent de la cantine qu'elle propose une grande proportion d'aliments bio (ou au moins durables), que la composition des assiettes tienne compte des besoins nutritionnels des enfants, qu'elle réduise les emballages plastiques et lutte contre le gaspillage alimentaire. Pour répondre à ce cahier des charges à la fois gourmand et écologique, le choix s'est porté sur l'entreprise Elior qui offre plusieurs gages d'amélioration. « Elior propose 70 % de produits durables dont au moins 40 % d'aliments bio, sachant que les normes EGAlim sur lesquelles était allié le Siresco, imposent un minimum de 50 % de produits durables dont 20 % de bio. Notre nouveau prestataire va donc bien au-delà », se réjouit Guillaume Godin. Un simple coup d'œil à l'un des prochains menus suffit à se convaincre du saut qualitatif : sauté d'agneau Label rouge, salade verte bio et desserts maison. Fin mars, une première commission des menus formée, entre autres, de parents d'élèves, de nutritionnistes ainsi que de responsables des entreprises Elior et Les Marmites Volantes, se tiendra pour

dresser un premier bilan. À terme, cette commission se réunira trois fois par an.

POUSSER AU MAXIMUM LA LOGIQUE DU BON ET DURABLE

Si le déjeuner amorce une métamorphose prometteuse, le goûter de 16 h 30 a déjà conquis les cœurs écolo et les estomacs des gamins. Les Marmites Volantes, en charge des goûters depuis le début d'année, est labellisée Économie sociale et solidaire et a développé un volet restauration scolaire qui fait parler d'elle. « Les parents qui ont participé aux ateliers pour l'élaboration du cahier des charges connaissent déjà cette entreprise. Elle a fourni l'an dernier des petits-déjeuners qui ont été très appréciés des enfants et des parents ! », commente Guillaume Godin. La clé du succès ? Du fait maison, des aliments peu transformés issus des circuits courts (dont au moins 60 % de bio), et une éthique environnementale très rafraîchissante : « Les aliments sont acheminés dans les écoles à vélo cargo, et livrés en vrac dans des contenants consignés pour limiter les emballages. Cette entreprise a une démarche écologique poussée, et est très engagée dans la lutte contre le gaspillage », se félicite l' élu.

Diététique, écolo et durable, la restauration scolaire doit pouvoir conjuguer ces trois qualités. Dans les cantines, les tables de tri sensibilisent déjà les enfants au recyclage. Côté cuisine, le changement de prestataire contribue également à la lutte contre le gaspillage alimentaire. « Comme nous sommes désormais en lien direct avec les fournisseurs, nous pouvons adapter le nombre de repas au nombre de convives, décider d'un changement dans le menu ou modifier le cahier des charges », confirme Guillaume Godin.

Mathilda Brun

Cantine et centres de loisirs : réserver pour mieux anticiper

Les modes d'accueil à la cantine et en centre de loisirs évoluent. Désormais, ces temps sont soumis à des réservations préalables bientôt **obligatoires**. Une mesure de bon sens qui s'impose pour des questions d'organisation. Explications.



Le Conseil municipal a tranché. Depuis début mars, la réservation en amont de la cantine et en centre de loisirs (garderie incluse) est obligatoire. L'adoption de cette nouvelle procédure est un grand pas pour la Ville. « Au cours de ces deux dernières années, ce sont 700 repas par jour qui ont fini à la poubelle. À l'heure où nous devons collectivement faire preuve de sobriété, ce gâchis n'était plus acceptable », assure Guillaume Godin, adjoint au Maire délégué au Périscolaire et à la Restauration scolaire. Appliquée par la

plupart des communes, la réservation est également un outil de planification essentiel pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions. « Sans réservation, il est compliqué d'ajuster le nombre d'animateurs au nombre d'enfants. Désormais, il sera possible de recruter bien en amont le nombre d'animateurs nécessaires pour respecter les taux d'encadrement fixés par le ministère de la Jeunesse et des Sports », complète Guillaume Godin.

COMMENT ÇA MARCHE ?

En pratique, les familles auront jusqu'à 7 jours avant le temps d'accueil pour réserver une place à la cantine et/ou en centre de loisirs maternelle ou élémentaire. De même, s'ils souhaitent annuler une réservation, ils auront jusqu'à 7 jours pour le faire. En cas de changement de dernière minute (annulation tardive), un justificatif suffira à éviter la pénalité qui s'élèvera à 1 euro par repas et/ou par

activité (sous réserve d'être remis sous 8 jours). « Nous saurons être compréhensifs et attentifs aux situations de chacun ; une maladie, un impératif professionnel, ce sont des choses qui arrivent », reconnaît Guillaume Godin. Cette nouvelle procédure induira sans doute des changements dans l'organisation quotidienne des familles. Elles auront cependant le temps de s'y habituer. Les pénalités ne seront en effet pas appliquées avant la rentrée scolaire 2024. D'ici là, les réservations doivent être faites dès aujourd'hui en ligne, 24h/24 et 7j/7 via le portail famille Agora sur lequel la plupart des parents ont déjà une session. Les habitants privés d'outils numériques ne seront pas oubliés : ils pourront utiliser des ordinateurs connectés à internet mis à leur disposition dans les différentes structures municipales. Il sera possible d'y effectuer les réservations aux horaires d'ouverture, avec l'aide des agents de la

Ville si besoin. Le lundi et le vendredi dans les Maisons de l'enfance, le lundi et le jeudi matin dans les Maisons pour Tous, ainsi qu'à l'annexe de la Mairie, des animateurs seront spécialement présents pour faire de la pédagogie.

Gage de bonne gestion des ressources municipales, la réservation des temps de cantine et des activités périscolaires permet une meilleure gestion financière et logistique pour tout le monde. C'est un outil utile pour les villes au moment de la facturation, et un moyen pour les familles d'anticiper les dépenses avec bien plus de précision.

Mathilda Brun

- » Pôle réservations : 31-33, rue de la Commune de Paris
- » Portail famille Agora : <https://portail-famille.aubervilliers.fr>

L'Académie Fratellini fait son cirque à Aubervilliers

Le **Fratellini Circus Tour** fera étape à Aubervilliers du **13 au 28 avril 2024**.

À l'affiche : des spectacles de danse ou d'acrobates, des performances scéniques organisées sous chapiteau ou en plein air, et des ateliers d'initiation au cirque destinés aux enfants et aux familles.

Les importants travaux de rénovation et d'extension de ses installations à Saint-Denis depuis 2022 ont contraint l'Académie Fratellini, centre de formation aux arts du cirque parmi les plus réputés au monde, à développer une programmation itinérante dans plusieurs villes de Seine-Saint-Denis, dont Aubervilliers, partenaire du projet. Le but de ce Fratellini Circus Tour ? « Faire découvrir aux habitants, avec l'aide de nos apprentis circassiens et de compagnies partenaires, des spectacles de très grande qualité », explique Élise Besnard, responsable de la communication et des relations extérieures de l'Académie Fratellini, qui a succédé à l'École nationale du cirque fondée il y a 50 ans.

La programmation de l'escala albertivillarienne est à la hauteur de cette promesse. Deux spectacles d'acrobates pour les tout-petits de 3 à 6 ans seront présentés au Point Fort par la compagnie lilloise Un loup pour l'homme, spécialisée dans les portés acrobatiques, en collaboration avec deux apprentis de l'Académie Fratellini, dans le cadre d'un week-end « Cirque en famille » « La compagnie, en résidence à

Aubervilliers, a été invitée par la Ville à implanter son chapiteau au Point Fort pour deux semaines », précise Zakia Bouzidi, adjointe au Maire déléguée à la Culture. Elle présentera *Moi aussi!* (les 20 et 21 avril à 14 h 30, tarif unique de 5 €). Pour les plus grands (dès 8 ans), elle dévoilera, pour la première fois en Île-de-France, *Dans l'espace* (les 24 et 26 avril à 19 h 30, et le 28 avril à 15 h 30 au Point Fort, tarifs de 4 € à 15 €).

PASSERELLES ENTRE LE CIRQUE ET LE HIP-HOP

La saison 2024 du Fratellini Circus Tour est par ailleurs marquée par la volonté de faire se rencontrer les univers du cirque et du hip-hop. Ce sera le cas avec *Signatures*, un spectacle de danse hip-hop et électro de 30 minutes, mis en scène et chorégraphié par un duo de danseurs de la compagnie Mazelfreten, présenté dans le jardin de l'Ehpad Constance-Mazier (13 avril à 17 h 30, gratuit) et au Point Fort (28 avril à 17 h, gratuit). Ce sera aussi le cas de *Juste un fil*, mis en scène par le célèbre chorégraphe Mourad Merzouki. La pièce, qui mêle danse hip-hop, cirque,

vidéo et musique live, pourra être vue gratuitement le 14 avril prochain à 17 h 30, au parc Stalingrad. Deux événements festifs gratuits se tiendront sous le chapiteau du Point Fort le 28 avril pour clore cette édition : un temps de danse avec ou sans rollers (Weelz and Feet, à 17 h 30), et un concert de fusion techno-rock-jazz-drum'n'bass (*Spoink*, à 19 h).

Vos bambins ont envie de s'essayer au cirque ? Des mini-séances gratuites d'initiation aux arts du cirque (à partir de 5 ans) sont organisées le 13 avril dans le jardin de l'Ehpad Constance-Mazier (à 14 h, 15 h 30 et 16 h 30) et le 14 avril au parc Stalingrad (à 14 h, 15 h 30 et 16 h 30). D'autres ateliers parents-enfants sont planifiés au Point Fort, les 20 et 21 avril, à 11 h 30 et 15 h 30 (1 h 30, 20 € par binôme adulte/enfant habitant Aubervilliers).

Christophe Dutheil



» Avis aux graines de circassiens, des initiations aux arts du cirque (à partir de 5 ans) sont programmées dans le jardin de l'Ehpad Constance-Mazier et au parc Stalingrad.

- » Fratellini Circus Tour Du 13 au 28 avril 2024 (Point Fort, Ehpad Constance-Mazier, parc Stalingrad) Retrouvez la programmation complète en suivant le lien <https://shorturl.at/pANVX> ou en flashant le QR Code ci-dessous :





» 1. Tous à vélo vers 2024

Le matin du samedi 16 mars, sur le parvis de la Maison pour Tous Roser, des familles ont bénéficié de cours de vélo gratuits, proposés dans le cadre du dispositif Tous à vélo vers 2024 et en prévision de l'accueil des Jeux olympiques et paralympiques 2024. Miguel Monteiro, 5^e adjoint au Maire, était présent.

» 2. Petit-déjeuner des partenaires aux Restos du cœur

Mercredi 20 mars, un petit-déjeuner organisé par les Restos du cœur a permis de valoriser le partenariat conclu entre la Ville et l'association, notamment à travers une convention de don alimentaire et un chantier d'insertion.

» 3. Visite de Franck Riester à l'entreprise Le Pavé

Jeudi 28 mars, Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers, a reçu Franck Riester, ministre délégué chargé du Commerce extérieur à l'occasion de sa visite de l'entreprise Le Pavé. La start-up industrielle qui produit des matériaux à base de déchets recyclés, a notamment fourni de quoi construire les sièges du Centre Nautique Olympique, les strapontins de l'Adidas Arena et les futurs podiums des Jeux olympiques de Paris.

» 4. « Tous au compost » à Aubervilliers

Samedi 23 mars, la Ville a organisé des actions de sensibilisation au nouveau site de compostage et de production de matière sèche, 97 rue Hélène Cochenne. Un moment convivial a conclu l'événement, en compagnie de l'association Une Oasis dans la ville, et en présence de Zakia Bouzidi, adjointe au Maire déléguée à l'Environnement et au Cadre de vie.

» 5. Conseil municipal des adolescents

Samedi 16 mars a eu lieu le tout premier Conseil municipal des adolescents, à l'hôtel de ville. Les 20 jeunes élus ont endossé leurs fonctions, en présence de Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers, de Yasmina Baziz, Adjointe au Maire déléguée à la Jeunesse, et d'élus. Un goûter convivial a suivi cet événement exceptionnel.



» 6. Finales départementales des Petits Champions de la lecture

Mercredi 6 mars à L'Embarcadère, la Ville a accueilli le premier tour des Finales départementales des Petits Champions de la lecture, en présence de Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers, ainsi que de Pierre Sack, premier adjoint au Maire délégué aux Affaires scolaires et membre du jury.

» 7. Inauguration de la Digitale Académie

Lundi 18 mars, la Digitale Académie, espace de co-learning et de formation à distance qui offre aux jeunes la possibilité de choisir leur parcours post Bac et de bénéficier d'un accompagnement personnalisé, a été inaugurée en présence de Pierre Sack, adjoint au Maire délégué aux Affaires scolaires.

» 8. Concert boxe au CRR 93

Mercredi 13 mars, le CRR 93 Jack-Ralite proposait un concert éclair avec le chœur d'enfants de l'orchestre de Paris (CEOP) dirigé par Désirée Pannetier et des boxeurs. Au cours de ce temps musical, *La Victoire de Karima*, création d'opéra en partenariat avec Boxing Beats, a été présenté. Cette œuvre d'Edwin Baudo sera représentée à la Philharmonie de Paris le 30 juin prochain.

» 9. « Toute l'histoire des JO en 2024 secondes »

Lundi 25 mars, des classes d'école élémentaire inscrites dans le dispositif La Cité des Marmots ont assisté à un spectacle mis en scène par Laurent Gachet, qui fait le lien, avec humour, entre le festival Babel Mômes et les Jeux olympiques de Paris 2024.

» 10. Commémoration du 19 mars

Mardi 19 mars, Karine Francllet et des élus étaient présents au cimetière du Pont-Blanc lors de la cérémonie de la Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

» 11. Remise d'ordinateurs reconditionnés au lycée Jean-Pierre Timbaud

Vendredi 29 mars, Pierre Sack, 1^{er} adjoint au Maire délégué aux Affaires scolaires, Damien Bidal, adjoint au Maire délégué aux Affaires sociales, et Kourtoum Sackho, adjointe au Maire déléguée à l'Économie sociale et solidaire et Ling Lenzi, adjointe au Maire déléguée aux Nouvelles technologies, ont remis à des familles albertivillariennes des ordinateurs reconditionnés grâce au travail des élèves en BTS Métiers des services à l'environnement.

» 12. Emploi : défi relevé pour deux Albertivillariens

Jeudi 28 mars, dans les locaux de la Mission Emploi, un contrat et une promesse d'embauche ont été signés entre l'entreprise Bouygues et Islam Barakat et Ismail Sopta, deux Albertivillariens repérés, lors d'une session de recrutement organisée par la Mission Emploi, Bouygues et le centre de formation Geiq, et d'un forum de l'emploi au lycée Jean-Pierre Timbaud. Tous deux exerceront le métier de bardeur (qui consiste à monter et démonter des structures métalliques, dans le secteur des bâtiments et travaux publics).

» 13. Cabaret des seniors

Les 19, 20 et 21 mars derniers, le traditionnel Cabaret des seniors, organisé par la Ville, a rassemblé les aînés autour d'un spectacle sur le thème du disco, en présence du Maire, Karine Francllet, et de Marie-Pascale Remy, adjointe au Maire déléguée aux Seniors. Un goûter et un bal disco ont couronné ces après-midi festives.

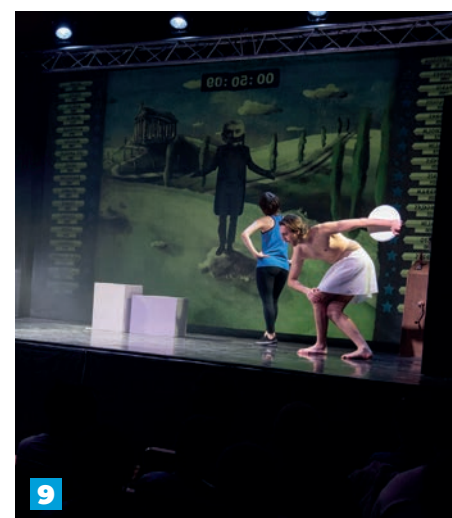
» 14. Inauguration de l'Agence locale d'insertion

Vendredi 1^{er} mars, l'Agence locale d'insertion (ALI) d'Aubervilliers a été inaugurée, en présence de Stéphane Troussel, président du Département de la Seine-Saint-Denis, Samuel Martin, adjoint au Maire, ainsi que Vincent Capocanellas et Corinne Naraguissin, sénateur et sénatrice de Seine-Saint-Denis. Portée par l'association Ares, cette ALI est ouverte depuis juin 2023 et se fixe pour objectif de favoriser le retour à l'emploi en accompagnant près de 1200 allocataires du RSA par an.



8

© Emilie Hautier



9



10



11



12



13



14

La Cité des Marmots met Angélique

Kidjo à l'honneur



Pour cette nouvelle édition de la Cité des Marmots, des **écoliers d'Aubervilliers** se produiront sur la scène du Théâtre du Châtelet aux côtés de la **légendaire artiste franco-béninoise**, qui fête cette année ses 40 ans de carrière. Tour d'horizon d'un projet artistique hors du commun.

Depuis sa création en 2008, La Cité des Marmots ne cesse de gagner en ampleur et en prestige. Le principe de cette « école des chants d'ailleurs », qui mobilise aujourd'hui 18 villes de Seine-Saint-Denis auxquelles s'ajoutent Paris et Marseille (où les « Marmots » deviennent « Minots ») et 1 500 enfants issus de 63 classes, est simple : des élèves d'école élémentaire (du CE2 au CM2) appartenant au réseau d'éducation prioritaire (REP et REP+) rencontrent un artiste de renom dont ils apprennent le répertoire en classe, lors d'ateliers de chants hebdomadaires

animés par un musicien intervenant, véritable passeur du projet durant l'année. Ce travail, mené pendant six mois, est couronné par un concert final sur une scène prestigieuse où les « marmots » forment le chœur qui accompagne l'artiste.

Cette année, c'est l'immense chanteuse franco-béninoise Angélique Kidjo qui donne le la. « *En plus de son talent et de sa stature d'artiste, nous l'avons sollicitée par ce que c'est une femme engagée auprès de l'Unicef comme aux côtés des femmes du Bénin* », justifie Sabrina Ouis, chargée de projets à l'association Villes des Musiques

du Monde, qui porte le dispositif francilien. Les 25 et 26 mars derniers, une partie des écoliers de Seine-Saint-Denis qui participe à la Cité des Marmots a rencontré l'artiste à l'issue des « concerts pédagogiques » donnés par la griotte il y a quelques jours au Point Fort d'Aubervilliers. Lors de ces deux temps forts exclusivement réservés aux enfants, véritables points de départ du projet, les apprentis chanteurs ont pu échanger avec la grande dame. Ils ont reçu un « carnet pédagogique », sorte de journal de bord dans lequel ils trouveront les paroles des chansons à apprendre mais aussi dans lequel ils pourront dessiner, noter leurs impressions, retrouver les bilans des séances de chant ou certains exercices. L'enseignant y trouvera, lui, des pistes pédagogiques en rapport avec la culture et les traditions incarnées par la chanteuse (de la géographie aux langues yoruba et fon, en passant par la gastronomie du Bénin).

UN CONCERT EXCEPTIONNEL

À Aubervilliers, ce sont deux classes (CE2 et CM1) de l'école Paul-Langevin qui se prépareront à chanter aux côtés d'Angélique Kidjo sur la scène du Théâtre du Châtelet à Paris le 23 juin prochain, avec d'autres « marmots » des villes de Plaine Commune : 500 enfants au total, qui recevront le même traitement que des musiciens professionnels (avec bracelet backstage et tee-shirt de scène !). Une immersion totale dans laquelle les chanteurs en herbe auront tout de même des repères puisqu'ils seront guidés par les musiciens intervenants qui les auront accompagnés pendant six mois et qui auront le rôle de chefs de chœur pendant le concert. Ils seront portés par les 50 musiciens de l'Orchestre National d'Île-de-France. Le dispositif a par ailleurs une dimension pédagogique, puisqu'il

UNE DIVA ENGAGÉE

Née en 1960, Angélique Kidjo est tombée dans la musique toute petite. Fille d'une mère directrice de théâtre, elle monte sur scène pour la première fois à l'âge de 6 ans et chante déjà dans les clubs à 9 ans. Quatorze ans et un premier album plus tard, elle quitte son Bénin natal pour la capitale française. L'artiste en herbe devient choriste, prend des cours de musique, et fait des petits boulots pour payer ses études, avant d'être repérée en 1991 par Chris Blackwell, le fondateur d'Island record, label de Bob Marley et U2 entre autres. Après quatre albums chez Island, la griotte atteint la renommée internationale. Auréolée de 5 Grammy Awards, Angélique Kidjo vit aujourd'hui aux États-Unis. Son dernier album, *Queen of Sheba* avec le trompettiste Ibrahim Maalouf est sorti en juin 2022. Angélique Kidjo se renouvelle sans cesse à travers des collaborations multiples, entre pop, jazz et rythmes africains traditionnels. Outre sa riche carrière artistique, la chanteuse a aussi choisi la voie de l'engagement. En tant qu'ambassadrice de bonne volonté de l'Unicef depuis 2002, et par le biais de sa Fondation Batonga, créée en 2006, Angélique Kidjo s'investit dans de multiples combats (lutte contre l'esclavage et l'apartheid, égalité des sexes, accès à l'éducation ...).

L.L.



» Les 25 et 26 mars derniers, des « marmots » ont rencontré Angélique Kidjo à l'issue de ses « concerts pédagogiques » (photo ci-dessus) au Point Fort d'Aubervilliers.

s'inscrit dans le programme d'éducation artistique et culturelle (EAC) pour l'année scolaire 2023-2024. « *Je me réjouis que La Cité des Marmots prenne une telle envergure et que des enfants d'Aubervilliers puissent vivre cette aventure exceptionnelle qui leur ouvrira très certainement des horizons, culturellement et humainement* », s'enthousiasme Zakia Bouzidi, adjointe au Maire déléguée à la Culture.

Sept classes d'écoliers d'Aubervilliers auront eux aussi le privilège de chanter sur scène, avec le groupe marseillais Temenik Electric. Ils interpréteront des chansons du répertoire sur l'exil de l'immigration algérienne. Ce concert exceptionnel aura lieu le 18 juin 2024 à L'Embarcadère. À vos agendas !

Lise Lefebvre



» Le groupe marseillais Temenik Electric et les chœurs d'enfants de la Cité des Marmots, en juin dernier, au Point Fort d'Aubervilliers.

sont la pierre angulaire de La Cité des Marmots, soutient Sabrina Ouis. Leur travail n'est pas toujours reconnu à sa juste valeur, alors qu'ils ont un impact décisif sur l'épanouissement musical des enfants. »

L.L.

Culture et cultures fleurissent au 19M

La Maison Chanel a métamorphosé une ancienne friche de plus de **4 200 m²** en lieu végétalisé, **La Parcelle**, propice à la création et aux échanges artistiques.



» Dans ce jardin culturel en devenir, le 19M proposera des activités liées à la nature et des animations.

Située entre le 19^e arrondissement de Paris et Aubervilliers, à proximité immédiate de la manufacture du 19M, qui regroupe les maisons d'art en résidence chez Chanel et la galerie d'exposition, La Parcelle était, à l'origine, un terrain goudronné en friche de 4 220 mètres carrés. En février 2023, les deux villes et Plaine Commune ont lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour l'occupation d'un terrain du domaine public, libéré en prévision des travaux du futur prolongement du tramway T8 jusqu'à la gare Rosa-Parks. C'est le projet transitoire du 19M, nommé La Parcelle, qui a été retenu en juillet 2023. À la clé, deux ans de présence sur le terrain, à compter du printemps 2024 avant le démarrage des travaux du futur tramway prévu en 2027 (pour une mise en service à l'horizon 2031). Dans l'intervalle, l'objectif du 19M est d'installer un véritable jardin culturel en lieu et place de la friche. Le lieu sera équipé d'installations : café, aire de jeux pour enfants ateliers, animations artistiques... Du 15 septembre au 15 octobre derniers, les visiteurs ont pu avoir un aperçu du futur jardin grâce à l'atelier participatif « Mano Habilis »

imaginé par l'artiste JR, en collaboration avec la maison de broderie Montex, résidente au 19M. Les visiteurs ont contribué à réaliser une œuvre monumentale évoquant la caverne de Platon et déployée en novembre dernier sur la façade de l'Opéra Garnier, à Paris.

La programmation de La Parcelle débutera courant avril, alors que les jeunes pousses sortent déjà de terre. Car la vie du lieu culturel sera en effet en harmonie avec celle du jardin, et suivra le rythme des saisons. « *Les activités de La Parcelle connaîtront des temps forts du printemps à l'automne, avant de ralentir en lien avec le repos de la végétation en hiver* », annonce Camille Hutin, directrice du 19M. L'entretien du jardin sera confié aux associations la Régie de quartier du 19^e, une entreprise d'insertion qui œuvre pour un meilleur cadre de vie dans le 19^e arrondissement de Paris, et Pépins production, une pépinière de quartier spécialiste de la végétalisation urbaine. Même si le détail de la programmation culturelle n'est pas encore connu, le 19M promet d'ores et déjà des activités pour tous les publics, en notamment les enfants. « *Nous prévoyons*

de mettre en place des animations liées à la ferme florale et un potager pédagogique », précise Camille Hutin. Avant cela, le public pourra suivre la naissance du jardin avec des ateliers dédiés à la plantation des semis.

DES PARTENARIATS FRUCTUEUX

La Parcelle sera aménagée en vue de proposer, à partir de juin, de nombreuses activités, animations culturelles et spectacles. Côté visuel, des architectures éphémères et des installations artistiques habilleront le jardin. Enfin, une petite maison déjà existante sur le terrain sera réhabilitée pour les besoins du site accueillera la programmation événementielle qui mêlera expositions, ateliers pédagogiques, workshops ou encore des rendez-vous durant les week-ends.

Dans cette perspective, le 19M a noué plusieurs partenariats avec des acteurs culturels de premier plan, situés à Aubervilliers ou à Paris (18^e et 19^e arrondissements), tels que la résidence d'artistes POUCH située avenue Jean Jaurès, la Station - Gare des Mines, tiers-lieu dédié aux scènes artistiques émergentes, le centre culturel du Centquatre-Paris, ou encore le restaurant solidaire-laverie et galerie d'art La Corvée.

UNE VIE CULTURELLE ANCRÉE DANS LE QUOTIDIEN DES HABITANTS

La Parcelle se définit comme un lieu de mélanges et de rencontres, mais aussi comme une passerelle entre nature et ville, entre le végétal et l'humain. En plus des activités du jardin et des animations culturelles, le 19M compte tirer parti de sa situation géographique à cheval entre Paris et Aubervilliers pour attirer des visiteurs venus d'horizons divers et de milieux sociaux variés. « *La Parcelle sera ouverte à tous les publics, notamment aux familles, mais aussi aux commerçants, ouvriers et salariés qui font vivre le quartier* », souligne Camille Hutin. « *La transformation de cette friche en jardin culturel est une chance exceptionnelle pour la ville et les Albertivillariens, se réjouit Zakia Bouzidi, adjointe au Maire déléguée à la Culture. Les habitants, et je pense surtout aux familles et aux enfants, pourront découvrir des nouvelles formes de culture auxquelles ils ne sont pas habitués, dans un cadre bucolique. Cet aspect ludique et inhabituel suscitera sans nul doute la curiosité et l'appétit de culture de tous.* »

Lise Lefebvre

Un dojo solidaire inauguré au Landy



Dans le cadre du **plan « 1000 dojos pour 2024 »**, la Fédération française de judo, appuyée par plusieurs partenaires, et la Ville d'Aubervilliers ont créé un dojo solidaire alliant **sport, renforcement du lien social, soutien scolaire et lutte contre la fracture numérique.**

» Ci-dessous, mardi 26 mars 2024, Karine Franclet, Maire d'Aubervilliers (à g.), Amandine Buchard (au milieu) et Emma Saudrais (à dr.) ont dévoilé la plaque marquant l'inauguration du dojo, au sein de l'école Malala-Yousafzai. Ci-dessus, les sportives ont animé des séances d'entraînement, pour le plus grand bonheur des enfants.

« **C**e nouveau dojo est particulièrement bienvenu dans le quartier du Landy car c'est un secteur de la ville sous-équipé en installations sportives », s'enthousiasme Pierre Sack, adjoint au Maire délégué au Sport et aux Affaires scolaires, à propos de l'équipement flambant neuf installé au sein de l'école élémentaire Malala-Yousafzai (40, rue Gaëtan-Lamy). Le dojo bénéficiera à la fois aux habitants du quartier pour la pratique du judo via le Club municipal d'Aubervilliers, le CMA judo-jujitsu, et aux écoles et centres de loisirs sur le temps scolaire et périscolaire en journée, qui l'utiliseront pour différentes activités. « Le projet comprend la mise à disposition d'un éducateur pendant trois ans. De nouvelles actions ciblées comme l'aide aux devoirs et la lutte contre la fracture numérique associées à la création de ce tiers-lieu socio-éducatif seront proposées prochainement par des associations, dans un lieu à proximité », précise Pierre Sack.

UN PROJET NATIONAL

Le projet « 1 000 dojos pour 2024 » a été porté par la Fédération française de judo et disciplines associées (FFJDA), l'Agence nationale du sport (ANS) mais aussi le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques (COJOP) ou la Banque des territoires. L'initiative restera active jusqu'en 2026 afin de laisser le temps nécessaire à la création des 1 000 dojos dans des quartiers prioritaires en France ou en zone rurale. Elle a débuté

par la signature d'une convention avec la Ville d'Aubervilliers en 2022, qui met gratuitement à disposition du CMA judo-jujitsu une salle polyvalente de l'école Malala Yousafzai, pour une durée de cinq ans. Avec le concours financier de l'ANS et de la FFJDA, cet espace d'une superficie de 200 m² a ensuite été aménagé durant l'année 2023 en un dojo doté de murs capitonnés, de tatamis amovibles neufs et légers ainsi que d'un vestiaire. « Les travaux étaient assez simples et ont pu être effectués rapidement puisqu'il ne s'agissait que de réaffecter un local récent d'une école inaugurée à la rentrée 2021. Nous n'avions pas de travaux de réhabilitation lourds comme c'est souvent le cas ailleurs », raconte l'élu.

TOUCHER DE NOUVEAUX PUBLICS

Depuis son ouverture le 8 janvier 2024, le dojo Malala-Yousafzai est utilisé par le CMA judo-jujitsu en soirée, après les cours et les accueils périscolaires. Il offre des possibilités supplémentaires au club qui occupe les tatamis du dojo Karman (stade André-Karman, 15-19, rue Firmin-Gémier) et du dojo Michigami (Gymnase Manouchian, 41, rue Lécuyer). « Ce troisième dojo est un vrai plus, se réjouit Éric Assier, président du CMA judo-jujitsu. Notre club, créé en 1948, a une longue histoire, et nous manquions d'espace et de créneaux horaires pour proposer des entraînements à nos 300 adhérents. » Officiellement inauguré il y a quelques jours, le 26 mars dernier, le nouveau dojo accueille depuis

trois mois des cours de judo pour les pré-poussins (6-7 ans), les poussins (8-9 ans), les benjamins (10-11 ans) et les minimes (12-13 ans) les lundis et jeudis soir, entre 18 h 30 et 21 h 30, et pour les babys (c'est-à-dire les tout-petits de 5-6 ans) les mercredis et vendredis soir, entre 18 h 30 et 19 h 30. « Le CMA judo-jujitsu est un club historique d'Aubervilliers qui a formé de grands champions. Nous sommes fiers qu'il puisse, grâce à ce nouveau dojo, bénéficier de possibilités supplémentaires pour former des enfants à un sport qui transmet de belles valeurs comme le courage, l'amitié ou le respect de l'adversaire », souligne Pierre Sack.

Fort de trois coachs salariés, le CMA judo-jujitsu dispense des cours de judo, de jujitsu et de taïso (un sport de self-défense et remise en forme) et compte sur ce nouveau dojo de proximité pour toucher des publics éloignés de la pratique sportive. Le club compte parmi ses adhérents des champions comme Moustapha Camara, champion de France 2023 de jujitsu-combat dans la catégorie des -77 kg et médaillé de bronze aux championnats d'Europe dans cette même catégorie, véritable ambassadeur de la discipline pour les jeunes Albertivillariens.

ACTIVITÉS ET SOUTIEN SCOLAIRE

La particularité du nouveau dojo est qu'il se veut un lieu de vie associative par sa dimension socio-éducatif. Il pourra accueillir des événements sportifs hors



les murs ou des animations éducatives de quartier. « Les entraîneurs du club menaient déjà des actions dans les collèges car le judo est un sport qui cadre les enfants et donne des règles. Il est idéal pour lutter contre le décrochage scolaire, souligne Éric Assier. Ce projet nous permet aujourd'hui d'élargir nos interventions aux écoles primaires. »

Les activités éducatives de soutien scolaire ou d'aide aux devoirs d'un côté, et celles de lutte contre la fracture numérique avec des sessions de formation numérique ou de l'assistance aux personnes ayant des difficultés avec l'outil informatique pour effectuer leurs démarches administratives, devraient prochainement être proposées par une ou plusieurs associations partenaires, et se tenir au sein de la Maison pour Tous Henri-Roser voisine. Ce volet socio-éducatif est au cœur de la philosophie du projet « 1 000 dojos » qui vise à renforcer la cohésion des territoires et le lien social dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPPV).

Christophe Dutheil

Élections européennes, mode d'emploi

Dimanche 9 juin 2024 auront lieu

les 10^e élections européennes. En jeu, l'élection des **81 députés français qui siégeront**

au Parlement européen. Pourquoi est-il

important de se rendre aux urnes? Comment voter? À quoi sert le Parlement européen?

Suivez le guide...

Comme tous les 5 ans, les 427 millions d'électeurs du Vieux Continent sont appelés aux urnes pour élire les représentants de chaque pays des 27 États membres de l'Union européenne qui siégeront au Parlement. 720 sièges sont à pourvoir. Cette année, les élections se dérouleront du 6 au 9 juin 2024 dans toute l'Europe. En France, le scrutin à un seul tour se tiendra dimanche 9 juin. « *Le Parlement est la seule institution européenne à être élue au suffrage universel direct. Voter aux élections européennes, c'est donc agir pour que ses intérêts soient représentés au sein de l'Union européenne* », rappelle Marie-Françoise Messez, adjointe au Maire déléguée aux Élections. Le rôle du Parlement est essentiel puisque c'est lui qui, conjointement avec le Conseil de l'Union européenne, édicte les lois proposées par la Commission européenne. Il exerce un contrôle sur toutes les institutions de l'UE et s'assure qu'elles respectent les principes démocratiques et l'État de droit. Le Parlement élit également le président (ou la présidente) de la Commission européenne, organe exécutif de l'UE sur laquelle il détient un pouvoir fort (il peut la contraindre à démissionner par le vote d'une motion de censure à la majorité des 2/3). Enfin, c'est à lui que revient la mission d'établir le budget de l'Union, conjointement avec le Conseil de l'Union européenne.

VOTER À AUBERVILLIERS

Pour voter, c'est très simple. Le site Internet de la Ville guide les électeurs pas à pas (rubrique « Démarches administratives/Élections », cf. liens à la fin de l'article). Tout d'abord, il faut s'assurer que l'on est bien inscrit sur les listes électorales de la Ville et retrouver l'adresse de son bureau de vote. Dans le cas contraire, les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 1^{er} mai 2024 sur le site de la Ville et jusqu'au 3 mai par courrier ou en mairie, auprès du service de l'état civil. Il suffit de remplir

le formulaire Cerfa accessible en ligne et de le présenter (ou de l'envoyer) avec une copie de sa pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Afin de s'assurer que les citoyens remplissent les conditions d'inscription sur les listes, une commission de contrôle des listes électorales se réunit entre le 24^e et le 21^e jour avant chaque scrutin. Pour ces élections européennes, la commission se réunira jeudi 16 mai 2024, à partir de 13 h 30, dans les bureaux de l'état

civil. La séance de la commission est publique. Les citoyens européens résidant à Aubervilliers peuvent y voter. Les modalités d'inscription sont les mêmes ; seul le formulaire Cerfa à remplir est différent. Les Albertivillariens qui seront absents le jour du scrutin peuvent donner procuration à une personne de leur choix, afin qu'elle vote à leur place.

Les jeunes électeurs nouvellement majeurs sont normalement inscrits d'office sur les listes électorales, à condition d'avoir effectué leur recensement citoyen (obligatoire à partir de 16 ans). Si ce n'est pas le cas, ils doivent s'inscrire en mairie. « *Il est essentiel que les jeunes Albertivillariens en âge de voter puissent exercer ce qui est à la fois un droit et un devoir, y compris pour cette échéance*



Votre suffrage permettra de décider du futur de l'Europe!

importante que sont les élections européennes. Votre suffrage permettra de décider du futur de l'Europe et contribue à façonner le monde de demain », souligne Marie-Françoise Messez.

ASSESEURS : APPEL À VOLONTAIRES

Pour tenir les bureaux de vote lors du scrutin du 9 juin 2024, la Ville a besoin d'asseseurs. Leur rôle est d'assister – et éventuellement de suppléer – le président du bureau, de vérifier les listes d'émargement, de tamponner les cartes électorales des votants et de participer à la clôture du scrutin. En cas de besoin,

il peut également leur être demandé d'être scrutateur, c'est-à-dire de participer au dépouillement des bulletins de vote. Entièrement bénévoles, les assesseurs jouent un grand rôle dans le bon déroulement des élections. Toute personne inscrite sur les listes électorales

d'une commune du département peut devenir assesseur. Il vous suffit pour cela d'envoyer un mail à l'adresse suivante : elections@mairie-aubervilliers.fr.

Afin de permettre aux habitants de voter plus facilement, la Ville a posé sa candidature pour expérimenter la dématérialisation de la carte nationale d'identité, une procédure qui facilitera notamment les démarches de vote par procuration. Et Aubervilliers a été choisie ! Elle sera, avec Rosny-sous-Bois, l'une des deux villes de Seine-Saint-Denis à tester ce système, via le site internet france-identite.gouv.fr. Affaire à suivre!

Lise Lefebvre

» Informations

Vérifier sa situation électorale : <https://www.aubervilliers.fr/interroger-sa-situation-electorale>

» Inscription sur les listes électorales <https://www.aubervilliers.fr/>

» Inscription-sur-les-listes-electorales
Vote par procuration : <https://www.aubervilliers.fr/Vote-par-procuration>



Tous mobilisés contre la prolifération des rats



Du 22 avril au 7 mai, le Service communal hygiène et santé de la Ville chapeaute une **vaste campagne de lutte contre ces nuisibles**. Un grand coup de pied dans la ratière s'impose, avec l'indispensable concours des commerçants.

Is se portent bien, un peu trop même. Les rats sont en ce moment en surnombre à Aubervilliers. Afin de contenir la prolifération de ces rongeurs nuisibles à la santé humaine, la Ville organise, du 22 avril au 17 mai prochains, une opération de dératisation à grande échelle. Pour la seconde année consécutive, elle se fera en collaboration avec les bailleurs sociaux, les copropriétés privées, les écoles, les groupes scolaires du secondaire (collèges, lycées), les services municipaux et, pour la première fois, avec les commerçants.

OPÉRATION COUP DE POING

Petit et particulièrement malin, le rat des villes (*Rattus norvegicus* ou rat surmulot) possède l'inconvénient d'être extrêmement envahissant et porteur de maladies comme la leptospirose. Fait inquiétant, l'espèce évolue, devient plus résistante aux produits raticides et prend du volume et du poids. « D'année en année, les rats s'adaptent et nous devons employer les grands moyens pour lutter efficacement contre ce fléau », justifie Sandrine Grynberg-Diaz, conseillère municipale déléguée en charge de la Santé environnementale.

La campagne de lutte contre ces indésirables à quatre pattes est coordonnée par le Service communal

d'hygiène et de santé (SCHS) sera menée dans tous les établissements municipaux et les espaces verts (parcs, jardins publics...). Elle se déroule en deux temps : la première semaine, l'entreprise Paris'Giene dispose des pièges dans des endroits stratégiques sous la supervision des agents de la Ville. Il s'agit de boîtes rectangulaires dans lesquelles le rat peut rentrer et qui contiennent une dose d'un produit biocide. Pour éviter tout risque pour les animaux domestiques (chats, chiens...) ou les enfants, ces boîtes d'appâtage ne peuvent être ouvertes qu'à l'aide d'une clé. La dernière semaine, les employés, toujours accompagnés des agents du SCHS, vérifient tous les pièges. En fonction de leur efficacité, ils les rechargent si le produit a été consommé ou les repositionnent ailleurs s'il est intact.

TOUS UNIS CONTRE LES RATS

En 2023, 1 500 pièges avaient été disposés dans les espaces verts, les écoles et bâtiments communaux de la Ville. Il y en aura probablement plus cette année. L'enjeu est de taille : le nombre de rats présent sur la

commune est estimé à 200 000 individus, et aucun quartier n'est épargné. « Il faut réaliser une campagne de dératisation choc en disposant des pièges dans un maximum d'endroits au même moment, car les rats repèrent très rapidement quand un lieu est dangereux. Il ne faut pas leur laisser la possibilité d'aller voir ailleurs », souligne Sandrine Grynberg-Diaz. Le rat est un animal extrêmement intelligent, et un rongeur averti en vaut deux ! C'est pourquoi le SCHS s'associe au département (pour les collèges), à la région (pour les lycées), ainsi qu'aux bailleurs sociaux et privés pour couvrir le plus d'endroits possibles.

La nouveauté cette année, est l'action de sensibilisation menée par le SCHS auprès des commerçants, notamment ceux des quartiers Centre-ville et Villette. « Le contrat de traitement des nuisibles que nous passons avec chaque commerce stipule qu'ils doivent effectuer une dératisation au moins une fois par an. En collaboration avec le pôle Commerce de la direction de la Stratégie urbaine, nous avons fait un travail de sensibilisation cette année pour qu'ils s'acquittent de leur obligation d'ici au 15 avril », rappelle Sandrine Grynberg-Diaz. Les commerçants sont invités à envoyer une attestation de dératisation à la Mairie (voir ci-dessous).

Les propriétaires privés sont également encouragés à disposer des pièges chez eux simultanément à l'opération de dératisation municipale. La Ville ne peut pas fournir de pièges aux particuliers mais ils sont en vente libre et tout le monde peut facilement s'en procurer. « L'idée c'est que nous soyons tous impliqués. C'est la force du collectif qui fera l'efficacité de la campagne de dératisation. Nous avons tous un rôle à jouer dans la lutte contre ces nuisibles », déclare Véronique Dauvergne, adjointe au Maire déléguée à la Santé, à l'Hygiène et à la Salubrité.

RÉGULER LA PRÉSENCE DES RATS AU QUOTIDIEN

Pour vivre, un rat d'égout a besoin de trois choses : d'eau, d'un terrier et de nourriture. Comme dans toutes les grandes villes, il y a des rats à Aubervilliers que les nombreux chantiers de voirie ont tendance à faire sortir. Leur existence fera toujours partie de la vie urbaine. En revanche, leur prolifération peut être contenue grâce aux campagnes de dératisation, mais aussi tout au long de l'année, en prenant de bonnes habitudes. À commencer par ne pas leur donner trop d'occasions de se nourrir ! Pour les rats, qui adorent nos ordures, un container à poubelles ouvert ou des sacs d'ordures ménagères posés directement au sol, c'est un buffet à volonté. De même, la nourriture que certains donnent aux pigeons ou aux animaux

domestiques errants est une manne pour eux. Afin de rendre notre ville et nos lieux de vie moins accueillants pour ces rongeurs, nous pouvons aussi limiter leurs occasions d'y élire domicile. « Nous recommandons par exemple à nos partenaires d'installer du grillage à la surface des

jardinières avant de les remplir de terre. Cela ne gêne pas la croissance des végétaux mais ça empêche les rats de s'en faire des terriers », commente Sandrine Grynberg-Diaz. Les rats savent déjouer bien des pièges. Non seulement ils sont perspicaces, mais ils savent communiquer entre eux. Face à une espèce d'une telle intelligence collective, il ne manque plus qu'à mobiliser la nôtre !

Mathilda Brun

Nous devons employer les grands moyens pour les combattre efficacement

» Les commerçants sont invités à envoyer une attestation de dératisation à l'adresse mail suivante : campagne.deratisation@mairie-aubervilliers.fr



» Dès le 15 février 2024, la préfecture de police a déployé des effectifs supplémentaires et interdit les regroupements sous la passerelle rouge, juste à l'entrée d'Aubervilliers.

L'errance sans fin des consommateurs de crack

Karine Franclet, Maire d'Aubervilliers, a organisé une **réunion publique** pour alerter les autorités sur le problème des consommateurs de crack, dont un rassemblement s'est reformé, depuis l'automne dernier, près de la **darse du Millénaire**.

En ce 14 février 2024, dans la salle des mariages de l'hôtel de ville, pleine à craquer, l'ambiance est électrique. Plus d'une centaine de riverains du canal Saint-Denis, habitants des rues adjacentes aux quais Gambetta et Josette-et-Maurice-Audin, entre le centre commercial du Millénaire et le pont de Stains, ont fait le déplacement, à l'invitation de la Municipalité. Ils sont venus évoquer les nuisances qu'ils subissent quotidiennement depuis le retour des « crackeurs », installés dans des tentes sous la passerelle rouge qui enjambe la darse. À la tribune, le préfet de police de Paris, M. Laurent Nuñez, réfute le terme de campement en l'absence de baraquements constitués et préfère parler d'un rassemblement permanent d'une trentaine de dealers et de consommateurs, auxquels s'ajoutent les allées et venues de 100 à 150 personnes qui viennent acheter leur dose tout au long de la journée.

UN PROBLÈME ANCIEN JAMAIS RÉGLÉ

Depuis une quinzaine d'années et l'installation de la « coline du crack » (un campement de fortune installé près de l'échangeur autoroutier de la porte de la Chapelle), les usagers du crack, – une drogue inhalable dérivée de la cocaïne, très addictive et peu onéreuse –, sans solution pérenne, reviennent après chaque évacuation dans un périmètre compris entre les 18^e et 19^e arrondissements de Paris et les communes de Seine-Saint-Denis limitrophes. Déplacé des Jardins d'Éole à Paris en mai 2021 vers le square Forceval près de la porte de la Villette sur décision du ministère de l'Intérieur, et sans concertation des maires de Pantin et d'Aubervilliers, le camp du crack avait suscité l'ire des habitants et des commerçants. Après presque 18 mois de lutte transpartisane, les maires des deux communes du 93

avaient obtenu le démantèlement du camp le 5 octobre 2022. « Au début, quelques toxicomanes au crack, surveillés par la police d'Aubervilliers, sont restés aux abords de la dalle Villette mais la situation était redevenue quasi normale pour les habitants fin 2022 », note Ling Lenzi, adjointe au Maire déléguée à la Sécurité. Sans prise en charge sanitaire, disséminés pendant 9 mois sur les boulevards des maréchaux de Rosa-Parks à la porte de la Chapelle, les crackeurs ont fini par se regrouper sous la passerelle rouge, juste à l'entrée d'Aubervilliers. « Face à cette situation préoccupante, j'ai immédiatement interpellé le préfet de Police pour mettre en place une action coordonnée avec M. François Dagnaud, le maire du 19^e arrondissement. Nous avons tout de suite renforcé les patrouilles de police nationale et municipale dès le mois d'octobre », rappelle Karine Franclet, Maire d'Aubervilliers.

DES NUISANCES INTENABLES

Pour les riverains des rues Louis-Girard, Pierre-Larousse, Alain-Raillard ou de l'allée Guy-Debord, l'ambiance est anxiogène et les nuisances nombreuses : vols, agressions, cambriolages, barbecues sauvages, ordures, bagarres... « Nous avons sécurisé le périmètre autant que possible. Malgré les rumeurs, les agressions sont restées limitées. Mais un certain nombre de nuisances perdure malgré la présence policière, regrette Ling Lenzi. Nous avons également demandé à Plaine

commune de réparer et d'améliorer l'éclairage de nuit des quais pour les habitants qui passent par ici pour rentrer chez eux. » Dès le lendemain de la réunion publique, la préfecture de police a positionné des effectifs de police supplémentaires aux abords de la darse et a pris un arrêté valable un mois, du 20 février au 19 mars, interdisant les regroupements de personnes sous l'emprise du crack dans une cinquantaine de lieux d'Aubervilliers et le long des Maréchaux du nord parisien. Depuis, la situation s'est améliorée mais le problème à long terme n'est pas pour autant réglé.

UNE NÉCESSAIRE PRISE EN CHARGE SANITAIRE

L'Agence régionale de santé d'Île-de-France (ARS) était représentée à la réunion publique par M. Luc Ginot, directeur de la santé publique et Mme Sylvaine Gaulard, directrice de la délégation départementale 93 de l'ARS. Sur le plan sanitaire, en lien avec des associations du territoire, l'ARS assure trois maraudes hebdomadaires pour accompagner les usagers qui le souhaitent vers le sevrage et la réduction des risques sanitaires. « Une petite partie des toxicomanes au crack se saisit de la main tendue que leur offre l'ARS mais ils sont peu nombreux car l'entrée dans un parcours de soins se fait toujours sur la base du volontariat. La loi n'autorise pas la prise en charge sanitaire de force, sauf si la justice prononce une injonction thérapeutique. Les médecins doivent faire un travail au cas par cas pour convaincre les toxicomanes de se lancer dans cette cure de désintoxication », rappelle Véronique Dauvergne, adjointe au Maire déléguée à la Santé.

ET MAINTENANT ?

Afin de trouver une solution pérenne, Karine Franclet a saisi le Premier ministre, M. Gabriel Attal, par courrier mi-mars pour demander l'intervention de l'État et la mise en place d'un plan d'action ambitieux et réellement concerté entre les différents services concernés. « Je continue inlassablement à demander aux pouvoirs publics une réponse globale : sécuritaire, sanitaire et sociale, et une prise en charge médicale en environnement hospitalier, à bonne distance de zones denses d'habitations des quartiers populaires. Depuis plus de 20 ans, les consommateurs de crack errent au nord de Paris et dans le 93 et se déplacent au gré des levées de boucliers des riverains excédés de voir le problème se déplacer sans jamais être résolu. Il est temps que cela cesse », martèle Karine Franclet. Affaire à suivre donc...

Michaël Sadoun



» Plusieurs dizaines de riverains sont venus faire part de leur exaspération lors de la réunion publique, le 14 février dernier, en mairie. Pour leur répondre, de dr. à g.r., M. Jean-Paul Pecquet, directeur adjoint de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne ; M. Marc Zarrouati, sous-préfet ; Laurent Nuñez, préfet de police de Paris ; Karine Franclet, Maire d'Aubervilliers, Ling Lenzi, adjointe au Maire déléguée à la sécurité ; Véronique Dauvergne, adjointe au Maire déléguée à l'Hygiène et à la Salubrité et Luc Ginot, directeur de la santé publique.

■ Spectacle

■ Sport

1^{er} AVRIL

« Figures militantes du sport populaire »

Jusqu'au 26 avril

Exposition autour de militantes et militants du sport, issus du mouvement ouvrier et social, ayant contribué à la démocratisation du sport au xx^e siècle.

8 h

Humathèque Condorcet

Pêche aux œufs

11 h

Cour jardinée Jean Moulin

Sur inscription

Festival Babel Mômes : Chasse aux œufs + La Reine des patates

Activités musique et danse, ateliers, spectacle...

14 h

Le Point Fort d'Aubervilliers

Enfants de 3 à 11 ans

Réservation obligatoire

Wheelz & Feet

Les 1^{er} et 28 avril

Piste de danse ouverte aux danseurs à pied et en rollers.

Le Point Fort d'Aubervilliers

17 h

Gratuit, location des patins 5 €

2 AVRIL

Visite de l'atelier céramique d'Emmanuelle Hiron

Jusqu'au 7 avril

28, rue du Long Sentier

12 h

Gratuit sur réservation

Séance de jeu vidéo surprise

Médiathèque Saint-John Perse

17 h 30

Tout public

Mardis cinéma : « La Colline »

Séance et débat avec les réalisateurs Denis Gheerbrant et Lina Tsrinova.

Campus Condorcet

17 h 30

3 AVRIL

Ateliers d'écriture « Féminécriture » aux Chambres

Ainsi que les mercredis 17 et 24 avril

Les Chambres

10 h

Labyrinthe végétal / Premières plantations

Constructions et propositions à partir des pierres du site

Cour jardinée Jean Moulin

10 h 30

Parcours d'ateliers artistiques - « Percevoir »

Les milles et une facettes du métal, avec Marc Guillermin

La Villa Mais d'Ici

14 h

À partir de 6 ans

Club Manga

Médiathèque Saint-John Perse

15 h

Pour ados

Apprentissage des bases du compostage domestique

Les Laboratoires d'Aubervilliers

16 h

Comme un air de Pâques

Église Notre-Dame-des-Vertus

19 h 30

Entrée gratuite sur réservation

■ Conférences

■ Vie municipale

4 AVRIL

L'uniforme sportif du futur

La Galerie du 19M et Paris Good Fashion s'associent durant cette saison pour penser un cycle de rencontres dédié au futur de la mode.

Le 19M

19 h

5 AVRIL

Journées Pro

Les 5 et 6 avril

Ouverture des ateliers des 260 artistes résidents, expositions, performances...

POUSH

10 h

Plaine Connexion : diagnostic numérique avec France Services

Ainsi que les 12, 19, 26 avril

Médiathèque Henri-Michaux

14 h

Fabrica

Avec Philippe Pannier

CRR 93 Jack-Ralite

19 h 30

Entrée gratuite sur réservation

Connexions

Les Laboratoires d'Aubervilliers

20 h

Gratuit (réservation conseillée)

Arabic Vibes

- Hamidou & Amina

Le Point Fort d'Aubervilliers

20 h

Banlieues Bleues (concert de clôture) : Angel Bat Dawid Sistazz of the Nitty Gritty + Estrellas del Caribe

L'Embarcadère

20 h 30

Sur réservation

6 AVRIL

Brocante

Jardin des Noyers

9 h

Découverte des artisans d'art

Du 6 au 7 avril

Ateliers de dinanderie et démonstrations de cyanotype, broderie, gravure...

La Villa Mais d'Ici

10 h

Gratuit

Séance de jeux de société inclusifs

Ainsi que le 7 avril

Médiathèque Saint-John Perse

10 h 30

Tout public

Fête de printemps

Cour jardinée Jean Moulin

10 h 30

Le Gala du Saint-Groove • Les 10 ans des Zôtres

Le Point Fort d'Aubervilliers

16 h

7 AVRIL

Rencontre autour du film « Maternité éternelle » de Kinuyo Tanaka

Médiathèque Saint-John Perse

14 h

Public adulte

La Culottée

Le Point Fort d'Aubervilliers

14 h

Sur réservation

Aubervilliers : une ville à habiter!

■ Théâtre

Ligne 7, arrêt Porte de la Villette
14 h

8 AVRIL

Séminaire

dirigé par Alain Badiou

Théâtre La Commune

20 h

Entrée libre sur réservation

10 AVRIL

Prairies comestibles – Tressage de l'osier

Ainsi que le 17 avril

Atelier avec Stéphanie Buttier

Laboratoires d'Aubervilliers

10 h et 15 h

Don du sang

Centre commercial Le Millénaire

10 h

12 AVRIL

Jeux sonores

Ainsi que le 13 avril

Un groupe de performeurs munis d'objets sonnants se livre à une suite de performances ludiques et musicales.

Les Laboratoires d'Aubervilliers

18 h

Entrée libre sur réservation

Concert de Ryadh

Auberkitchen

20 h

13 AVRIL

Sérigraphie d'une affiche

Jusqu'au 20 avril

La Galerie du 19 M

11 h

Sur réservation - jeune public

Académie Fratellini Circus tour

Ainsi que le 14 avril

Ateliers et spectacles mis en scène par Mazelfreten et Mourad Merzouki

Parc Stalingrad

13 h

Ouverts à tous en accès libre

Jeux de société

Les 13, 20 et 27 avril

Médiathèque Paul Éluard

14 h 30

Atelier : création d'un patch en cuir sérigraphié

Les 13 et 20 avril

Le 19M

Séances à 14 h et 16 h 30

La dernière Otto • la kermesse est dite

Ainsi que le 14 avril

Point Fort d'Aubervilliers

14 h

Sur réservation

14 AVRIL

Atelier initiation cyanotype

14 h

Villa Mais d'Ici

Sur réservation

15 AVRIL

Les voyages de Jules Verne

Jusqu'au 19 avril

Stage de peinture et de création d'un dessin animé

CAPA Camille Claudel

14 h

Pour les enfants de 7 à 12 ans

■ Exposition

17 AVRIL

Parcours d'ateliers artistiques - « Percevoir »

Ainsi que le 24 avril

Atelier de phonophoto (création sonore sur une image)

Villa Mais d'Ici

14h

À partir de 10 ans

18 AVRIL

Charlie Boï en concert

La Pépinière

18 h 30

Slow release – Move to circus

Le Point Fort d'Aubervilliers

15 h 30

Gratuit sur réservation

20 AVRIL

Fratellini Circus Tour

Ainsi que le 21 avril

Ateliers d'initiation au cirque

parents-enfants

Point Fort d'Aubervilliers

11 h 30

Carte blanche à Rinse

Concerts de jazz

Les 20 et 21 avril

Le 19M

À partir de 8 h

MOI AUSSI!

Ainsi que le 21 avril

Spectacle jeune public d'acrobatie

proposé par l'Académie Fratellini

Point Fort d'Aubervilliers

14 h 30

À partir de 3 ans

Sur réservation

23 AVRIL

Les Garçons qui croient sont très seuls, les autres Garçons sont perdus

Jusqu'au 30 avril

De Théo Cazau, mise en scène Juliane Lachaut

Théâtre La Commune

19 h 30

Sur réservation

Concert Oratorio : Il Terremoto

Église Notre-Dame des Vertus

19 h 30

Entrée gratuite sur réservation

24 AVRIL

Histoires Communes : « Tortue Tête »

par Sylvain Gagnier

Médiathèque Saint-John Perse

10 h

Pour les 18 mois - 3 ans

Fratellini Circus Tour – Dans l'espace

Les 24, 26 et 28 avril

Compagnie Un loup pour l'homme

Le Point Fort d'Aubervilliers

19 h 30

25 AVRIL

Formation : Gérer mes données, oui ! Mais à quel prix ?

Campus Condorcet

09 h 30

26 AVRIL

À deux voix - une histoire de musique chuchotée à l'oreille

Performance théâtre et musique

■ Atelier/stage/visite

proposée par la compagnie les Anges mi-chus

Espace Renaudie

10 h et 15 h

Tout public

Le samedi des tout-petits : lectures d'histoires

Médiathèque Henri-Michaux

10 h 30

Inscription conseillée. De 4 à 6 ans.

Ciné-séminaire Afrique à l'Humathèque

Projection du film *Les Baliseurs du désert*

Campus Condorcet

17 h

27 AVRIL

Le défilé des athlètes

Jusqu'au 4 mai

Initiation au patronage destinée au jeune public et inspirée de l'univers de Stéphane Ashpool

La Galerie du 19 M

11 h

Sur réservation

Atelier de conversation pour adultes en apprentissage du français

Moment convivial d'échange entre les participants et les bibliothécaires

Médiathèque Henri-Michaux

14h

Pièces didactiques à partager avec ses ados : « De Guernica au Rojava » et « Le Radeau de la Méduse »

Avec Émilie Hériteau, Jade Maignan, Édouard Penaud

45/50 min de jeu par pièce, suivies

d'une heure de discussion

Théâtre La Commune

14h

Salle des 4 Chemins

18h

Sur réservation

Atelier – broderie d'écussons

Le 19M

À 14 h et 16 h 30

Chantal Goya - Le Monde magique

L'Embarcadère

18 h

Sur réservation

28 AVRIL

Auberdanse de salon

Bal animé par La Clef des arts et l'Accordéon club

Salle Solomon

15h

Entrée à partir de 1 €

29 AVRIL

Des hommes à la maternelle

Séminaire

Campus Condorcet

14 h

30 AVRIL

Tutti Frutti #6

CRR 93 Jack-Ralite

19 h 45

Entrée gratuite sans réservation

ADRESSES

Atelier Emmanuelle Hiron
28, rue du Long Sentier

Auberkitchen
20, rue Lécuyer

Campus Condorcet
14, cours des Humanités

Centre commercial Le Millénaire
23, rue Madeleine Vionnet

CAPA Camille Claudel
27 bis, rue Lopez et Jules Martin

Cour jardinée Jean-Moulin
76, rue Henri Barbusse

CRR 93 Jack-Ralite
5, rue Édouard Poisson

Espace Renaudie
30 rue Lopez et Jules Martin

Église Notre-Dame des Vertus
1, rue de la Commune de Paris

Fondation Cherqui
61, rue Lécuyer

Galerie du 19 M
2, place Skanderbeg

Humathèque Condorcet
10, cours des Humanités

Jardin des Noyers
40, rue des Noyers

Laboratoires d'Aubervilliers
41, rue Lécuyer

La Pépinière

62 bis, rue du Moutier

L'Embarcadère
5, rue Édouard Poisson

Les Chambres
57, boulevard Anatole France

Médiathèque Henri Michaux
27 bis, rue Lopez et Jules Martin

Médiathèque Paul-Éluard
30, rue Gaëtan Lamy

Médiathèque Saint-John Perse
2, rue Édouard Poisson

Parc Stalingrad
Rue Bernard et Mazoyer

Le Point Fort d'Aubervilliers
174, avenue Jean Jaurès

POUSH
153, avenue Jean Jaurès

Salle des Quatre Chemins
41, rue Lécuyer

Salle Solomon
2, rue Edgar Quinet

Théâtre La Commune
2, rue Édouard Poisson

Villa Mais d'Ici
19, rue Sadi Carnot

À votre service

NUMÉROS UTILES

URGENCES

Urgences : 112
Pompiers : 18
Police-secours : 17
Samu : 15
Samu social : 115

Centre antipoison :
01 40 05 48 48

SANTÉ

Urgences médicales nuit,
week-ends, jours fériés :
01 48 32 15 15

SOS Médecin : 01 47 07 77 77
ou le 3624 (0,118 €
la minute, 24 h/24)

Urgences hôpital La Roseraie :
01 48 39 42 62

Centre municipal de santé
Docteur-Pesqué : 01 48 11 21 90

SOS dentaire : 01 43 37 51 00

Pharmacies de garde :
liste mise à jour régulièrement
sur www.monpharmacien.idf.fr

PROPRETÉ

ALLÔ AGGLO : 0 800 074 904
(numéro gratuit depuis
un fixe et mobile) Service de
Plaine Commune pour toutes
vos demandes d'information,
vos démarches et vos
signalements en matière de
propreté et d'espace public.
Du lundi au vendredi :
8 h 30-12 h et 13 h-17 h 15
Le samedi : 8 h 30-12 h 30
DÉCHÈTERIE : 0 800 074 904

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie d'Aubervilliers
Tél. : 01 48 39 52 00
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 17 h
Le samedi de 8 h 30 à 12 h
Police municipale et
stationnement, de 7 h à 1 h
du matin : 01 48 39 51 44

AUTRES

Enfance maltraitée : 119

Jeunes violence écoute :
0 800 202 223

Ligne inceste :
0805 802 804, du lundi
au vendredi de 10 h à 19 h

Non au harcèlement
Élèves, parents, professionnels,
appelez le 3020

Violences conjugales : 3919

Solidarité vieillesse :
0 810 600 209

Urgences vétérinaires :
0 892 68 99 33

Programme du cinéma Le Studio

Du 3 au 9 avril

Heureux Gagnants (VF)

Vendredi 5 avril, 14h30 (ciné-thé)
Dimanche 7 avril, 17h
Mardi 9 avril, 16h30

La Salle des profs (VOST)

Mercredi 3 avril, 20h15
Vendredi 5 avril, 19h30
Samedi 6 avril, 18h
Dimanche 7 avril, 19h
Mardi 9 avril, 19h30

Dans la peau de Blanche Houellebecq (VF)

Mercredi 3 avril, 16h
Vendredi 5 avril, 16h30
Samedi 6 avril, 20h
Lundi 8 avril, 18h

Il reste encore demain (VOST)

Mercredi 3 avril, 18h
Jeudi 4 avril, 19h30

Astérix – Le Secret de la potion magique (VF, JP)

Dimanche 7 avril, 15h
Lundi 8 avril, 16h
Mardi 9 avril, 14h

Contes et silhouettes (JP)

Samedi 6 avril, 16h (Ciné'tincelles)

Maternité éternelle (VOST)

Dimanche 7 avril, 11h (ciné-club)

Du 10 au 16 avril

Scandaleusement vôtre

Mercredi 10 avril, 16h (VO)
Jeudi 11 avril, 19h30 (VO)
Vendredi 12 avril, 14 h 30 (VF, ciné-thé)
Dimanche 14 avril, 19h (VO)
Mardi 16 avril, 16h (VO)

Bis Repetita (VF)

Mercredi 10 avril, 18h
Vendredi 12 avril, 16 h 30
Samedi 13 avril, 20h
Dimanche 14 avril, 17h
Lundi 15 avril, 18h

Kung Fu Panda 4 (VF)

Mercredi 10 avril, 14h
Jeudi 11 avril, 16h (goûter)
Vendredi 12 avril, 19 h 30
Samedi 13 avril, 16h
Dimanche 14 avril, 15h
Lundi 15 avril, 16h
Mardi 16 avril, 14h

Une famille (VF)

Mercredi 10 avril, 19 h 45
Samedi 13 avril, 18h
Lundi 15 avril, 20 h
Mardi 16 avril, 18h

Du 17 au 23 avril

Les Rois de la piste (VF)

Mercredi 17 avril, 20h15
Jeudi 18 avril, 18h
Vendredi 19 avril, 14 h 30 (ciné-thé)
Samedi 20 avril, 20h15

N'avoue jamais (AVP)

Dimanche 21 avril, 17h

Ducobu passe au vert (JP)

Mercredi 17 avril, 14h

Jeudi 18 avril, 16h
Vendredi 19 avril, 19h30
Samedi 20 avril, 16h
Dimanche 21 avril, 15h

Kung Fu Panda 4 (VF)

Mercredi 17 avril, 16h
Jeudi 18 avril, 14h
Vendredi 19 avril, 16 h 45
Samedi 20 avril, 14h
Mardi 23 avril, 19 h 30

Le Jeu de la Reine (VOST)

Mercredi 17 avril, 18h
Jeudi 18 avril, 20h15
Samedi 20 avril, 18h
Dimanche 21 avril, 19h15
Mardi 23 avril, 16h

Du 24 au 30 avril

Karaoke (VF)

Mercredi 24 avril, 14h
Jeudi 25 avril, 16h
Vendredi 26 avril, 14 h 30 (ciné-thé)
Dimanche 28 avril, 17h
Mardi 30 avril, 16h

Drive away dolls (VOST)

Mercredi 24 avril, 20h
Jeudi 25 avril, 19 h 30
Vendredi 26 avril, 16 h 30
Samedi 27 avril, 17 h 30
Dimanche 28 avril, 19 h
Mardi 30 avril, 20h

Pas de vagues (VF)

Mercredi 24 avril, 18h
Vendredi 26 avril, 19 h 30
Samedi 27 avril, 19 h 30
Dimanche 28 avril, 15h
Mardi 30 avril, 18h

Ducobu passe au vert (JP)

Mercredi 24 avril, 16h

Non-Non dans l'espace (VF, JP)

Samedi 27 avril, 16h
Atelier créatif

Du 1er au 7 mai

Nous les Leroy (VF)

Mercredi 1er mai, 17h15
Vendredi 3 mai, 14 h 30 (ciné-thé)
Samedi 4 mai, 20 h 20
Mardi 7 mai, 18 h 30

Une affaire de principe (VF)

Mercredi 1er mai, 19 h 30
Jeudi 2 mai, 19 h 30
Vendredi 3 mai, 16 h 30
Samedi 4 mai, 18 h 30
Dimanche 5 mai, 19 h
Mardi 6 mai, 20 h 30

SOS Fantômes, la menace de glace (VF)

Mercredi 1er mai, 15h
Vendredi 3 mai, 19 h 30
Samedi 4 mai, 16 h 15
Dimanche 5 mai, 14 h 30

Rosalie (VF)

Jeudi 2 mai, 17h
Samedi 4 mai, 14h
Dimanche 5 mai, 16 h 45
Mardi 7 mai, 16 h 15

JP : Jeune Public

SN : Sortie nationale

VF : Version française

VOST : Version originale sous-titrée
français

AVP : Avant-première



Posez vos questions aux élus

Cette rubrique vous permet de poser vos questions concernant la vie à Aubervilliers : les projets à venir, les dispositifs mis en place par la Municipalité ou d'interroger les élus sur leur vision de l'actualité locale. Leurs réponses aux questions sélectionnées seront publiées dans le numéro suivant.

Vos questions sont à envoyer jusqu'au 15 de chaque mois à l'adresse mail :

JOURNAL@MAIRIE-AUBERVILLIERS.FR

Cette adresse mail n'envoie pas de réponse directement. Seules les questions d'ordre général pourront être publiées. La rédaction n'est pas en mesure de traiter les questions d'ordre personnel et les cas particuliers.

Question

J'ai entendu dire que les règles de stationnement ont récemment évolué dans une partie de la ville. Qu'en est-il?

Clara, 32 ans.



Réponse

En effet, depuis le 1^{er} janvier 2024, c'est l'Établissement public territorial (EPT) Plaine Commune qui assure la compétence de gestion du stationnement payant dans l'espace public de toutes les communes qu'il regroupe, dont Aubervilliers. L'objectif affiché est de parvenir à une meilleure gestion des places de stationnement de surface en harmonisant les tarifs entre Aubervilliers et les communes voisines. Cette gestion centralisée, notamment dans des zones où la densité urbaine est forte, doit également permettre d'offrir plus de place aux mobilités douces et faciliter la politique de végétalisation du territoire (plan Arbre 2030). En un mot, il s'agit d'améliorer le cadre de vie et le quotidien des habitants.

Pour ce faire, Plaine Commune a établi 2 secteurs de tarification sur l'intercommunalité. Le secteur sud regroupe Saint-Ouen, Saint-Denis et Aubervilliers. Dans cette zone, le coût de stationnement, proportionnel au temps de stationnement effectif, sera de 2,50 € pour 1 heure et de 5 € pour 2 heures. Le stationnement est payant du lundi au samedi, de 9 h à 19 h. Il reste gratuit les dimanches et les jours fériés.

Deux zones tarifaires ont été mises en place sur la ville. Dans la zone payante orange, le stationnement est de courte durée (3 heures maximum pour tous les usagers). Dans la zone payante verte, le stationnement est de longue durée (11 heures maximum). Si votre résidence principale se situe dans une zone de stationnement payant, vous bénéficiez d'un abonnement à tarif préférentiel (20 € au mois ou 200 € à l'année), valable sur toutes les zones vertes de la ville. Vous pouvez souscrire l'abonnement pour deux véhicules par foyer.

Si vous travaillez à Aubervilliers (commerçant sédentaire, artisan, réparateur mobile, professionnel d'une entreprise, professionnel mobile de santé), des abonnements différenciés existent. Enfin, le stationnement est gratuit pour les personnes à mobilité réduite



(PMR) ou leur accompagnant, porteurs de la carte européenne d'invalidité stationnement ou la carte mobilité inclusion (CMI) stationnement. Les résidents peuvent obtenir un Pass Handicap sur la boutique en ligne.

Les démarches pour souscrire un abonnement peuvent se faire en ligne (Aubervilliers : <https://aubervilliers.tepark.fr>) ou à la boutique physique territoriale (parking Basilique, 4, place du Caquet à Saint-Denis)

Vous pouvez vous faire accompagner dans vos démarches par la Direction de la Sécurité et de la Prévention (1, boulevard Anatole-France).

Pour le stationnement ponctuel, vous pouvez payer à l'horodateur (pièce ou carte bancaire ou à distance via l'application mobile PayByPhone).

Damien Bidal, délégué à la Circulation, au Stationnement et aux Transports

GROUPE de la Majorité « Changeons Aubervilliers » avec Karine Franclet

Liste d'intérêt municipal, au service des citoyens



Nous nous mobilisons pour le marché du centre-ville

La préfecture de la Seine-Saint-Denis a émis le 29 février 2024 une mise en demeure de procéder à la fermeture administrative de la halle du marché du centre-ville après plusieurs inspections répétées de la Commission communale de sécurité et d'accessibilité (CCSA). Celle-ci a relevé de graves problèmes d'hygiène et de sécurité pouvant induire des risques importants pour les habitants.

Nous avons négocié avec la préfecture pour maintenir le marché sur le parvis et, en application de la loi et parce que la sécurité des commerçants et des habitants constitue notre priorité, un arrêté municipal de fermeture administrative de la halle a été pris le 13 mars 2024.

Après des mois d'échanges et de négociations infructueux, nous en arrivons aujourd'hui à une situation extrême qui pénalise en tout premier lieu les Aubervilliersiens. Les habitants se retrouvent ici otages d'un gestionnaire irresponsable. Le délégataire s'est rendu coupable de nombreuses imprudences et négligences en matière de sécurité et d'hygiène. Nous lui avons demandé de trouver des emplacements alternatifs sur le parvis dans la limite des places disponibles. Notre intention n'est nullement de pénaliser les commerçants du centre-ville mais plutôt de faire de ce lieu, à terme, un espace de qualité qui répondra vraiment aux attentes des Aubervilliersiens.

LA MAJORITÉ MUNICIPALE



STATISTIQUES DE LA POLICE MUNICIPALE D'AUBERVILLIERS

FÉVRIER 2024



1488 paquets de cigarettes saisis et détruits



2 chariots de brochettes et de maïs saisis et détruits



Contrôles commerces

3 verbalisations
6 mises en demeure
8 fermetures administratives



388 voitures mises en fourrière
3 interventions contre la mécanique sauvage



423 signalements traités sur Auber Appli

GROUPE L'Alternative Citoyenne!**Et irresponsables par-dessus le marché!**

L'avez-vous remarqué?

La majorité, si prompte à s'attribuer les réussites de ses partenaires (par exemple l'ouverture de nouveaux commerces, qui ne doit pourtant rien à l'action municipale) s'empresse systématiquement, à l'inverse, de rejeter sur d'autres ses propres loupés.

Les difficultés financières du futur centre aquatique Camille-Muffat? La faute des juges qui ont osé annuler des équipements illégaux! Les ratés concernant les charges locatives? La faute de l'ancienne majorité qui ne dirige pourtant plus l'OPH depuis quatre ans...

On pourrait ainsi énumérer à l'infini les exemples de ce manque de courage politique. Et tant pis pour la vérité. Le stationnement des véhicules est une catastrophe? On se défausse sur Plaine Commune qui ne sera pourtant en charge du stationnement qu'après que chaque ville membre aura fait voter la question en conseil municipal. D'ailleurs, pourquoi les élus de droite au sein du conseil territorial ont-ils exigé un scrutin à bulletin secret quant au transfert de ladite compétence à l'EPT? Craignaient-ils que le sens de leur vote soit connu des habitant-e-s?

Le clou du « spectacle » revient aux déboires de la halle du marché du Centre, fermée pour cause d'absence de pilotage de l'équipe municipale. La société Mandon n'étant que l'exploitant d'un service dont la responsabilité incombe à la Ville (et à elle seule) en tant qu'autorité organisatrice.

Les Albertivillariens méritent des élus honnêtes et responsables. Vivement 2026!

PIERRE-YVES NAULEAU
CONSEILLER MUNICIPAL

GROUPE Aubervilliers En Commun**Opacité et déresponsabilisation : le constat de l'opposition**

Dans sa tribune de février, la Maire a prétendu s'opposer au transfert de compétence du stationnement payant à Plaine Commune, mais est restée étrangement silencieuse sur

l'installation des nouveaux horodateurs. Manifestement, Madame Francllet préfère omettre de dire que cette décision a été prise en accord avec l'Établissement public territorial (EPT) Plaine Commune dont elle est vice-présidente, et que l'extension des zones payantes a été discutée en amont avec les maires locaux. Les rues sélectionnées ont été décidées par la Mairie, et les arrêtés ont été signés par son adjoint, Monsieur Damien Bidal, le 1^{er} février 2024. Ce schéma de déresponsabilisation est devenu la norme, témoignant d'un mépris flagrant envers les citoyens.

Dans la même veine, le 13 mars dernier, la Majorité a publié sur les réseaux sociaux une photo accusatrice contre Mandon, le délégataire du marché du centre-ville, pour informer le public de la fermeture brutale de la halle, abandonnant ainsi commerçants et habitants qui dépendent de ce lieu pour leurs achats.

Depuis 2020, cette Majorité, habile dans l'art de se décharger de ses responsabilités, cherche toujours à pointer les autres du doigt. Cette conduite irresponsable et cette tendance à blâmer autrui démontrent un manque total de leadership et de considération pour les intérêts des Albertivillariens.

En tant que groupe d'élus de l'opposition, nous défendons une gouvernance transparente et responsable qui place toujours l'intérêt public avant les intérêts partisans.

AUBERVILLIERS
EN COMMUN

NABILA DJEBBARI
CONSEILLÈRE MUNICIPALE

GROUPE des élu-e-s communistes, écologistes et citoyen-ne-s**Tristesse et amertume**

Ces dernières semaines ont été terribles pour Aubervilliers.

D'abord, Wanys, 18 ans, a perdu la vie et son ami a été blessé dans une collision entre leur scooter et un véhicule de police. Un refus d'obtempérer ne devrait jamais se terminer par la mort d'une personne, qui plus est un jeune en pleine force de l'âge. La philosophie et les méthodes des forces de l'ordre doivent être revues afin que cela ne se reproduise plus.

Ensuite, une fillette de 10 ans, renversée par un car de tourisme, est décédée aux Quatre-Chemins. Sa famille est inconsolable. Nous sommes tous bouleversés par ce drame si soudain et si injuste.

Enfin, un incendie ravageur a dévasté le local des communistes d'Aubervilliers. Ce lieu de débat, de solidarité et de production politique, si essentiel à notre vie commune, est donc inutilisable pour plusieurs mois. Un petit local d'appoint à côté leur a été prêté pour assurer les permanences. Nous tenons à vous remercier pour les nombreux messages de soutien que nous avons reçus et qui font chaud au cœur ainsi que pour les dons qui commencent à affluer.

Pour finir, la gestion des finances communales mène la Ville vers la banqueroute à une vitesse folle. Nous avons franchi le seuil d'alerte et les projections financières sont catastrophiques. L'histoire retiendra qu'en un seul mandat la gestion de Karine Francllet aura mis Aubervilliers sur la paille. Deux sentiments : amertume et tristesse.

ANTHONY DAGUET
CONSEILLER MUNICIPAL

GROUPE Réveiller Aubervilliers**Budget : les raisons pour lesquelles nous avons voté contre**

La Maire a présenté un budget primitif 2024 marqué par l'explosion de la masse salariale municipale qui se justifierait si elle permettait une rémunération plus juste de l'ensemble des salariés de la commune. Elle correspond en fait à un certain nombre de recrutements coûteux sur des postes qui ne représentent pas le cœur des compétences municipales.

La forte augmentation des dépenses de fonctionnement pèse dangereusement sur le taux d'épargne et sur la capacité de désendettement de la Ville, fragilisant les marges de manœuvre nécessaires pour agir au service de nos concitoyens.

Si nous avons voté contre ce budget c'est aussi en raison des taux d'imposition municipaux. Les dotations de l'État, en nette augmentation, offraient l'occasion d'un rééquilibrage des finances municipales, permettant d'alléger l'addition pour les Albertivillariens en cette période de forte inflation. Or, ceux-ci doivent s'attendre, du fait de l'inaction de la Municipalité, à recevoir, à l'automne, une addition aussi lourde que l'an passé, qui comme chacun l'avait constaté alors, était en forte augmentation. Et cela ne concerne pas que les propriétaires occupants mais bel et bien toutes les Albertivillariennes et Albertivillariens, puisque les locataires également se la verront répercuter d'une façon ou d'une autre.

Au final, l'exercice 2024 se caractérise à la fois par l'injustice et le manque de sérieux budgétaire, le tout doublé d'une absence préoccupante de véritables projets nouveaux et d'ambition.

MARC GUERRIEN ET NADÈGE NIFEUR
CONSEILLERS MUNICIPAUX

GROUPE Gauche Communiste**Madame Francllet, où menez-vous les finances municipales?**

Dans vos réunions publiques, vous annoncez la destruction de la barre Groperrin, du 23, rue de l'Union, du 11, rue Bordier, et de deux pavillons à

la Maladrerie sans renoncer à votre projet inique de liquidation des « Joyeux ».

S'il est salutaire de poursuivre la politique d'éradication de l'habitat indigne (à condition de reloger les locataires), les immeubles que vous vouez à la destruction sont réhabilitables. Le mouvement architectural s'élève contre les destructions et développe des projets de valorisation des logements par l'ajout de jardins d'hiver, tel que vous l'envisagez au 21, rue de l'Union. Pourquoi pas pour les autres bâtiments?

Aujourd'hui, vous êtes inaudible parce que les habitants connaissent la situation du logement social : pas de logements accessibles pour eux, des listes de demandeurs en attente qui s'allongent... Bref, l'incertitude du relogement alors que vous ne tenez pas vos engagements.

De plus, ce sont aussi dix ans de chantiers ininterrompus avec bruit, poussière, passage d'engins dans les rues que vous imposez à tous les habitants des quartiers Émile-Dubois et de la Villette.

Le NPNRU, c'est une négociation entre l'État et les villes. Obnubilée par la destruction, vous défendez bien mal vos habitants en faisant le choix de les chasser d'Aubervilliers.

JEAN-JACQUES KARMAN
CONSEILLER MUNICIPAL

GROUPE Ensemble pour Aubervilliers**Lancement des permanences « Ensemble »!**

Avec l'arrivée du printemps, nous lançons nos permanences d'élu.e.s à l'écoute des habitants, chose qui a beaucoup manqué à l'exécutif. Difficile

de le faire avant, car le local de 2 mètres sur 3, pas très conforme, qui nous a été alloué, ne dispose pas non plus de chauffage. Au même titre que les locataires de l'OPH ayant rencontré ce même problème durant l'hiver. Nous ne pouvons que les comprendre.

La liste est encore longue mais nous préférons plutôt répondre aux problèmes des habitants. À l'instar de Nelson Mandela qui disait, depuis sa cellule de prisonnier politique, que « c'est l'opresseur qui définit la nature de la lutte », nous dirons simplement depuis notre bureau que « c'est la nature des problèmes exposés par les habitants qui définira la nature de nos interventions ». C'est déjà le cas depuis que nous avons quitté la majorité en 2023 pour respecter notre engagement, revendiquer plus de transparence, plus de sécurité, plus de soutien à la vie associative et aux commerces, pour certains récemment pénalisés par la fermeture administrative brutale de la halle du marché sans avertir. Cette décision municipale a entraîné pour les commerçants des pertes de marchandises qui auraient pu être évitées et le manque d'information a mis les habitants en colère.

Notre groupe politique, de sensibilité centriste, s'élargit. Vous aussi, vous pouvez nous rejoindre pour construire ensemble une réponse politique au centre face au clivage gauche / droite néfaste que la Ville subit depuis bien trop longtemps.

Contact SMS : 07 58 30 67 73

Courriel : ensemblepouraubervilliers@gmail.com

MASSINISSA HOCINE
CONSEILLER MUNICIPAL







PARIS 2024

plaine commune GRAND PARIS

PARIS 2024

COLLECTIVITÉ HÔTE

AUBERVILLIERS EN JEUX J-100

STADE ANDRÉ KARMAN MERCREDI 17 AVRIL 2024 DE 10H À 18H

Nombreux stands sportifs,
animations festives,
buvette sur place

Découvrez toute
la programmation :







AUBERVILLIERS

COLLECTIVITÉ SUPPORTRICE

FIERS D'ACCUEILLIR LES JEUX DE PARIS 2024 !